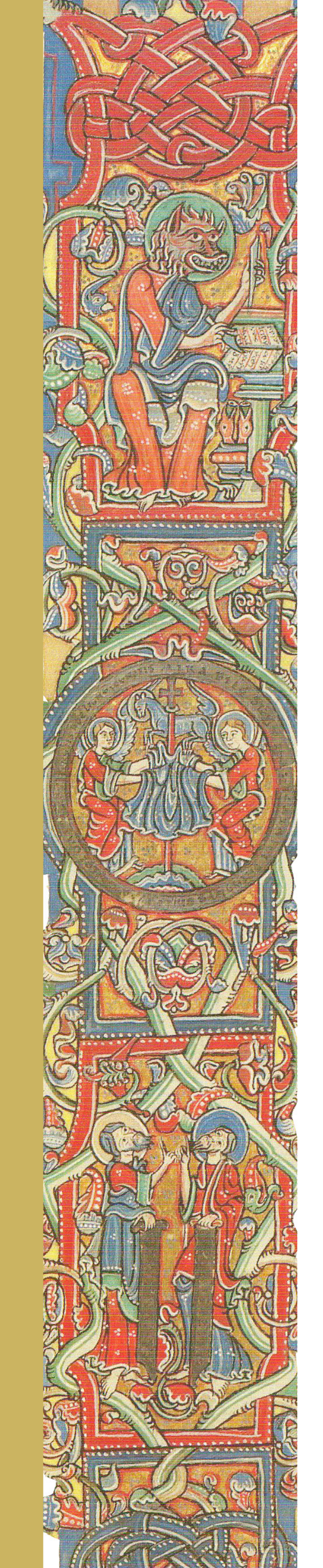




Être doctorant au Laboratoire d'études sur les monothéismes

Compte rendu de la journée d'accueil du 26 janvier 2012

Être doctorant au Laboratoire d'études sur les monothéismes

26 janvier 2012

Sommaire

Présentation du Laboratoire d'études sur les monothéismes

Ateliers méthodologiques

Présentation du Laboratoire d'étude sur les monothéismes

Présentation du LEM par Olivier Boulnois, directeur du laboratoire

Après avoir souhaité la bienvenue aux doctorants qui sont venus lors de cette journée d'accueil, Olivier Boulnois commence par préciser que les doctorants sont membres de plein droit du laboratoire, certes membres temporaires, mais sur toute la durée de la préparation de la thèse.

Son propos est de présenter le laboratoire selon trois axes : définir d'abord son objet intellectuel, qui en fait partie et comment le laboratoire fonctionne.

1/ L'objet intellectuel du LEM, centre de recherche à part entière

Les recherches menées par les membres du laboratoire portent sur les trois monothéismes (judaïsme, christianisme, islam), mais aussi sur les monothéismes au sens large. Cela inclut des monothéismes « dissidents », comme le monothéisme philosophique païen, donc une bonne part de philosophie antique. Il faut mentionner également la gnose et le manichéisme. La méthode choisie est avant tout historique et critique et nous cherchons à comprendre ce qui s'est passé dans la confrontation entre les rationalités religieuses et la rationalité philosophique. L'objet d'étude du LEM porte donc sur l'étude des grandes théologies et des grands mouvements religieux et philosophiques qui sont liés à ces théologies. Les travaux des chercheurs vont donc de l'établissement philologique des textes, de leur édition jusqu'à l'interprétation philosophique, en passant par toutes les strates de la réception historique. Le laboratoire est par nature pluridisciplinaire : il comprend des philologues, des historiens, des philosophes. Il est toujours intéressant de se confronter à

d'autres méthodes et de solliciter le savoir d'autres collègues spécialistes d'autres disciplines. Les limites de la période qui intéresse le LEM sont un peu effrangées : elle commence à la constitution des grands canons des Écritures jusqu'à leur interprétation à l'époque moderne. Le LEM est un laboratoire généraliste de sciences religieuses. C'est le seul en France à étudier de manière scientifique, non-confessionnelle les textes et les doctrines des traditions religieuses européennes et méditerranéennes.

2/ La structure administrative

Le laboratoire est une unité mixte de recherche, parce qu'il est constitué de chercheurs du CNRS et d'enseignants de l'École pratique des hautes études. Elle est mixte aussi parce que d'autres universités sont rattachées au laboratoire à titre secondaire d'un point de vue administratif : l'université Saint-Étienne pour le Centre européen de recherche sur les congrégations et les ordres religieux (le CERCOR) et Paris-IV pour l'Institut d'études augustiniennes (IEA).

Le laboratoire comprend vingt chercheurs CNRS, seize enseignants de l'École pratique des hautes études, cinq enseignants de l'université Paris-IV et sept enseignants d'autres universités. Ce qui aboutit à un total de quarante-huit. Il faut ajouter plusieurs ingénieurs d'études (trois ingénieurs d'études et deux ingénieurs de recherche) et une gestionnaire, Félicia Yuste, qui est chargée de la gestion des aspects financiers et de l'organisation (notamment des missions pour les colloques). Il y a une centaine de doctorants, dont 45 % sont étrangers. Il y a donc une forte dimension internationale du laboratoire, sans aucun doute liée au caractère attractif de l'École pratique des hautes études. Il y a soixante-douze membres associés, qui sont des chercheurs rattachés à d'autres universités, mais qui nous rejoignent pour des projets précis.

Sa structure est complexe, et soigneusement articulée :

- Vers l'extérieur :

– Le LEM est une unité mixte de recherche : ont été conclus des contrats avec l'École pratique des hautes études, principalement, mais aussi avec l'Université Jean-Monnet à Saint-Étienne (pour le CERCOR) et avec l'Université Paris IV-Sorbonne (pour l'Institut d'études augustiniennes).

– Le LEM est associé, au sein d'une fédération, à d'autres centres de recherche qui se situent pour l'essentiel à Villejuif. Cette fédération 33 s'appelle l'Institut des traditions textuelles, actuellement dirigé par Darwin Smith, et c'est cet institut qui s'occupe de la bibliothèque, que nous partageons avec d'autres centres de recherche, en l'occurrence le LAMOP (Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris, une UMR avec l'université Paris I) et le centre Jean-Pépin (UPR 76), qui étudie la philologie et la philosophie antique. Il y a donc une convergence entre les centres de recherche de la fédération dans leurs approches des textes historiques, philosophiques et religieux. Nous avons aussi des objets de recherche communs : nous organisons ainsi un colloque annuel et il y a régulièrement des travaux de recherche communs aux différents centres constituant la fédération 33.

– Le LEM s'inscrit dans un groupe d'intérêt scientifique qui porte sur les sources de la culture européenne et méditerranéenne : il s'insère dans un réseau d'études des sources documentaires écrites (au sein de la Fédération 33, avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes, le Centre d'études supérieures du Moyen Âge à Poitiers, le Centre interuniverstaires d'histoire et d'archéologie médiévales de Lyon, et la Bibliothèque nationale de France notamment). Il s'agit de mettre sur pied une sorte de réseau de ressources documentaires, d'érudition. Une réflexion sur les enjeux et les priorités de la numérisation en histoire est menée dans ce cadre. Un site Web est actuellement en construction.

– Le LEM adhère à un projet de grande ampleur, le campus Condorcet : un nouveau campus surgira de terre vers 2016 au nord de Paris, à Aubervilliers. Il rassemblera différents centres de recherche et notamment l'EPHE et l'EHESS. Il sera un pôle consacré aux sciences humaines. À ce titre, le LEM sera présent au nom des sciences religieuses et des sciences de l'érudition. Dès maintenant sont menées des réflexions sur l'organisation interne du campus, sur l'organisation de la bibliothèque… Nous venons de faire part de nos besoins en termes de salles de réunion, de bureaux et de postes de travail pour les étudiants. Nous avons l'intention de participer au rapprochement des diverses bibliothèques au sein d'un grand ensemble documentaire.

– Il existe des conventions précises sur tel ou tel programme de recherche avec des équipes extérieures (par exemple avec l'IRHT sur la constitution d'un

catalogue de manuscrits en langue arabe ou avec la commission léonine pour le partage de leur documentation).

● Vers l'intérieur. Le LEM est une unité très différenciée, articulée à un triple niveau : les sections du CNRS, les différents sites géographiques et les différentes équipes de recherche.

– Les chercheurs CNRS dépendent de différentes sections du CNRS : la section 32, « Mondes anciens et médiévaux », et la section 35, « Philosophie, histoire de la pensée, sciences des textes, théorie et histoire des littératures et des arts ».

– Le LEM s'articule autour de plusieurs sites :

Il y a une longue histoire du LEM. En raison de son identité spécifique (l'étude des sciences religieuses), au cours de son histoire déjà longue, le LEM s'est agrégé d'autres composantes. Il se répartit maintenant en quatre sites. Au commencement, le laboratoire se nommait « Centre d'études des religions du livre », fondé en 1970 et dont l'objet était déjà les trois monothéismes. Depuis s'y sont rattachés d'autres entités.

▪ En 1995, la Nouvelle *Gallia Judaïca* s'est rattachée au laboratoire : depuis 2002, elle est localisée à Montpellier et ses missions sont de retracer l'histoire du judaïsme médiéval en France , dans les murs d'une ancienne synagogue médiévale, où l'on peut déjà visiter les bains rituels, le Mikweh (des fouilles sont en cours). C'est un site exceptionnel, qui a permis la Nouvelle *Gallia Judaïca* de nouer des liens avec des équipes d'histoire médiévale en Provence, mais aussi avec ses homologues en Italie et en Espagne.

▪ L'Institut d'études augustiniennes (IEA) est, depuis 2002, une composante importante de l'UMR 8584. Sa tutelle principale est l'université Paris IV-Sorbonne. Il a un lien fort avec notre laboratoire, qui a obtenu d'en être la tutelle secondaire. Cet institut se consacre à l'édition et à la traduction des œuvres de Saint Augustin, et plus généralement à l'histoire de la patristique, publie deux revues (la *Revue d'études augustiniennes et patristiques*, et *Recherches augustiniennes et patristiques*) et trois collections (la « Bibliothèque augustinienne », édition bilingue des œuvres de saint Augustin ; la collection des « Études augustiniennes », série Antiquité et série Moyen Âge et temps modernes ; la « Nouvelle bibliothèque augustinienne »), et possède une bibliothèque très riche concernant les études augustiniennes et patristiques.

▪ Enfin, en 2007, une équipe de l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne, le CERCOR (le centre européen de recherche sur les congrégations et les ordres religieux), a rejoint le LEM. Il publie notamment la *Revue Mabillon*.

– Du point de vue des objets de recherche, nous avons organisé nos recherches autour de quatre équipes, qui correspondent surtout à des différences d'approche méthodique :

▪ l'équipe 1, « Livres sacrés : canons et hétérodoxies », dirigée par Daniel de Smet, comporte deux sections – sur la Bible (Écritures hébraïques et chrétiennes) et sur l'islam (Doctrines et pensée) ;

▪ l'équipe 2, « Littératures religieuses et exégèse biblique dans l'Antiquité tardive et au Moyen Âge », dirigée par Marie-Odile Boulnois, s'intéresse à la patristique et aux études bibliques en Occident jusqu'au Moyen Âge. L'approche est à la fois historique et herméneutique. L'Institut d'études augustiniennes fait naturellement partie de cette équipe ;

▪ l'équipe 3, « Philosophies et théologies antiques, médiévales et modernes », dirigée par Philippe Hoffmann, étudie les rationalités doctrinales et philosophiques des textes fondamentaux de la pensée occidentale, ce qui inclut bien évidemment les débats théologiques ;

▪ l'équipe 4, Institutions et doctrines religieuses (Europe et Méditerranée médiévales et modernes), dirigée par Philippe Büttgen, dont l'objet est l'approche historique des grands phénomènes religieux occidentaux. En font naturellement partie le judaïsme médiéval (avec la Nouvelle *Gallia Judaïca* de Montpellier), et les grands ordres religieux (avec le CERCOR de Saint-Étienne).

– Le LEM est piloté par un conseil de laboratoire. En sont membres les responsables des quatre équipes, les responsables des sites, la gestionnaire et les représentants des doctorants.

Il est clair que ces articulations engendrent une forte complexité administrative, matérialisée par des contrats avec l'université Paris IV et avec l'université

de Saint-Étienne, avec des sources de financement doubles, voire triples quand on fait appel à l'EPHE pour une activité commune. Cela engendre également des frais supplémentaires de transport.

Mais c'est le prix à payer pour une articulation qui s'avère harmonieuse.

S'agissant de l'art de gouverner, cela se reflète dans la composition de notre conseil. Il serait bon de consulter régulièrement le site du laboratoire (http://lem.vjf.cnrs.fr/) pour connaître les dates des prochains colloques ou des prochaines soutenances.

3/ Les grands projets de recherche du LEM

Les chercheurs du LEM se retrouvent autour de quatre grands projets transversaux :

– L'exégèse de la Bible (des Pères au XVII[e] siècle), sous la direction de Gilbert Dahan, qui confronte les différentes interprétations d'un verset de la Bible.

– Les noms divins, dirigé par Olivier Boulnois et Brigitte Tambrun, qui étudie les différentes dénominations qui désignent dieu ou les dieux, dans la mesure où ces noms se disent eux-mêmes révélés par dieu (les noms que les hommes attribuent à dieu ou aux dieux, et ceux que les dieux donnent d'eux-mêmes). C'est donc le cœur du problème du monothéisme, au croisement entre révélation divine et raison humaine. C'est le lieu d'une véritable réflexion comparatiste, puisqu'ont été aussi invités des spécialistes de l'Égypte ancienne et une séance est prévue avec un spécialiste du taoïsme.

– La mystique théorétique et théurgique dans l'Antiquité gréco-romaine (paganismes, judaïsmes, christianismes), dirigé par Simon Mimouni, Arnaud Sérandour, Madeleine Scopello, avec le concours de Constantinos Macris. Ce projet porte sur les théories et la pratique de la mystique, de la théurgie dans le paganisme, le judaïsme et le christianisme antique. Il est mené en partenariat avec l'UMR Orient et Méditerranée (lié avec l'université Paris IV-Sorbonne).

– Revisiter les monothéismes, dirigé par Constantinos Macris. Il s'agit de s'interroger sur l'historiographie sur les monothéismes. C'est une réflexion fondamentale sur l'objet même du laboratoire : Qu'est-ce qui définit le monothéisme ? Y a-t-il un lien entre monothéisme et intolérance ? Quels sont les rapports entre monothéismes et humanismes ? C'est donc un travail scientifique qui a également de très importantes résonances, par ses enjeux contemporains. C'est aussi un travail qui permet une certaine vulgarisation de la recherche, en intervenant de manière choisie dans certains débats de société.

À cela s'ajoute des travaux propres à chaque équipe et aussi à chaque chercheur.

Il existe aussi d'autres projets transversaux des équipes pour les années 2010-2013 :

– Albert le Grand et le *Liber de causis*, dirigé par Alain de Libera et Marc Geoffroy ;

– Plotin et les gnostiques, dirigé par Jean-Daniel Dubois et Philippe Hoffmann ;

– La sacralité du texte en islam, dirigé par Daniel De Smet.

Il existe aussi des projets en partenariat avec d'autres équipes

– Cohabitations et contacts religieux dans les mondes hellénistiques et romain, dirigé par Jean-Daniel Dubois et Nicole Belayche ;

– Repenser la normativité en Islam post-mongol dirigé par Orkhan Mir-Kasimov.

– Carmelo Giuseppe Conticello, chercheur au CNRS et responsable de la Chaire internationale UNESCO « Itinéraires culturel et religieux », est initiateur et porteur d'un grand projet international sur « La Théologie byzantine et sa tradition » (« Corpus Christianorum »). Premier de ce genre au niveau international, l'ouvrage se propose de dresser une histoire de la théologie byzantine et orthodoxe du V[e] au XIX[e] siècles à travers une série d'articles monographiques, d'une taille variant de 80 à 200 pages, consacrés aux figures théologiques majeures de cette tradition. Sont prévus deux volumes en trois tomes (environ 3 000 pages), dans la collection « Corpus Christianurum » (BREPOLS). Participent à ce projet une soixantaine de spécialistes de quatorze pays. Publié en 2002, le tome 2 a été salué unanimement par la critique internationale comme un œuvre de référence majeure. Avec Martin Morard (équipe 2), Carmelo Giuseppe Conticello est également co-directeur du projet d'édition électronique de la *Catena aurea in quattuor Evangelia* de Thomas d'Aquin (Projet Laboratoire d'excellence HASTEC).

En conclusion, la place des doctorants au sein du laboratoire est importante : cette journée d'accueil est organisée afin de vous faire connaître les locaux et,

surtout, la bibliothèque à laquelle vous pouvez avoir accès. Dans les conseils de laboratoire, le statut des doctorants a toujours une place particulière : un point leur est consacré dans chaque réunion du conseil de laboratoire. Donc, il est très important pour nous que les doctorants soient partie prenante de la recherche au sein du Laboratoire d'études sur les monothéismes.

Présentation des quatre équipes

1/ L'équipe 1 : « Livres sacrés : canons et hétérodoxies »

Daniel de Smet, responsable de la première équipe, « Livres sacrés : canons et hétérodoxies », prend la parole pour présenter celle-ci. Daniel de Smet, directeur de recherche au CNRS, est islamologue et philosophe. L'équipe comporte deux sections : Écritures hébraïques et chrétiennes et Doctrines et pensée de l'islam. Celle-ci peut paraître hétérogène, puisque les chercheurs qui en font partie travaillent sur des langues et dans des domaines divers. La plupart sont orientalistes et spécialistes des écritures chrétiennes, juives, gnostiques, et musulmanes, tous concernés par des questions liées à l'émergence de textes canoniques et orthodoxes, et à leur rapport avec les littératures dites « apocryphes et hétérodoxes ». L'intérêt majeur de l'équipe porte sur la constitution des Écritures sacrées, l'histoire de leur rédaction, l'interrogation sur la sacralisation du texte (Quand ? Comment ? Pourquoi ?) par certaines communautés. L'activité de l'équipe se concentre sur l'édition critique, la traduction et l'étude de textes philosophiques, théologiques et religieux qui se situent en marge de ces « orthodoxies » de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge que sont le (néo-)platonisme païen et les orthodoxies naissantes des grandes religions monothéistes : judaïsme, christianisme et islam. Elle réunit des spécialistes de la littérature arabe, arménienne, copte, éthiopienne, géorgienne, grecque, latine et persane.

● Font partie de la section « Bible : Écritures hébraïques et chrétiennes » , notamment, Jean-Daniel Dubois, Simon Mimouni, Arnault Sérandour, Bernard Outtier, connaisseurs des langues orientales, anciennes et chrétiennes. Les projets collectifs de la section « Bible : Écritures hébraïques et chrétiennes » sont :

– « Corpus des énoncés barbares » (CENOB). Il s'agit d'un projet soutenu par l'Agence nationale pour la recherche, dirigé par Jean-Daniel Dubois, lancé en janvier 2008 et pour trois ans, avec une équipe à Paris, à Padoue et à Bruxelles. Le projet comprend tout d'abord la constitution d'une base de données plurilingue (grec, latin, syriaque, araméen, égyptien, démotique, copte) des énoncés barbares dans les textes magiques, gnostiques et manichéens. Le projet articule trois équipes : au LEM, une autre à l'Université de Padoue et une autre à l'Université Libre de Bruxelles. Le projet est dans sa phase finale : est en

préparation un ouvrage et un CD-Rom contenant une banque de données des fameux « abracadabra » que l'on trouve dans les textes gnostiques et dans ceux de l'Antiquité sémitique, égyptienne ou gréco-romaine.

– La littérature apocryphe chrétienne. La revue *Apocrypha. International Journal of Apocryphal Literatures,* dirigée par Jean-Daniel Dubois depuis 2000, est publiée par Brepols, à Turnhout, et a été fondée au sein du Laboratoire en 1990. Elle accueillerait volontiers des articles ou des recensions de livres rédigés par des doctorants. Est aussi en préparation l'édition critique des *Actes de Pilate* – texte transmis en plusieurs langues (grec, latin, syriaque, copte, arménien, géorgien, arabe) dans le cadre des projets de l'Association pour l'étude de la littérature apocryphe chrétienne (AELAC). Sont en préparation trois volumes d'éditions critiques de textes grecs, syriaques, arméniens, géorgiens des *Actes de Pilate*.

● Font partie de la section « Islam : Doctrines et pensée » : Mohammad Ali Amir-Moezzi (directeur d'études à l'EPHE, dont la chaire s'intitule « Exégèse et théologie de l'islam shi'ite »), Rainer Brunner, Daniel De Smet, Paul Fenton (en détachement à Jérusalem), Pierre Lory (en détachement à Damas) et Christian Décobert. L'équipe d'islamologues travaille sur le Coran, sur l'origine de sa rédaction, sur sa réception dans les différents mouvements de l'islam, en particulier le shiisme pour ce qui concerne Mohammad Ali Amir-Moezzi, Daniel de Smet et Rainer Brunner. Les projets collectifs de la section « Islam : Doctrines et pensée » sont le projet « Controverses sur les écritures canoniques de l'islam et leurs antécédents dans les autres traditions textuelles du Moyen-Orient » : il porte sur les controverses pendant les premiers siècles de l'islam au cours desquels le Coran a été rédigé (est-il légitime de mettre par écrit une parole qui a été révélée oralement au prophète ? Comment s'est constituée la vulgate du Coran ?). Le projet consiste à étudier les questions rencontrées lors de la mise en place des textes qui constituent aujourd'hui les références doctrinales de l'islam. Un autre projet, codirigé par Daniel de Smet et et Meryem Sebti (UPR 76), concerne l'exégèse philosophique du Coran. Ces deux projets ont pour but de préparer des ouvrages collectifs qui offriront les premières synthèses interdisciplinaires sur le sujet. Ces projets s'organisent autour de journées d'études, au cours desquelles interviennent des spécialistes, leurs interventions étant suivies d'une discussion avec des collègues et des doctorants.

2/ L'équipe 2 : Littératures religieuses et exégèse biblique dans l'Antiquité tardive et au Moyen Âge

Marie-Odile Boulnois est directrice d'études à l'École pratique des hautes études – sa chaire s'appelle « Patristique grecque et histoire des dogmes ». Elle dirige la deuxième équipe, « Littératures religieuses et exégèse biblique dans l'Antiquité tardive et au Moyen Âge », rassemblant des antiquisants et des médiévistes, autour de l'étude de l'histoire de la réception de la Bible (alors que l'équipe 1 étudie notamment la Bible en elle-même). Dans cette équipe se trouvent des hellénistes – Marie-Odile Boulnois, Alain Le Boulluec, professeur émérite à la retraite, Catherine Broc-Schmezer, de l'université de Bordeaux – et des latinistes – sont présents à cette journée d'accueil Michel-Yves Perrin, directeur d'études à l'EPHE, dont la chaire s'intitule « Histoire et doctrines du christianisme latin (Antiquité tardive) » et Vincent Zarini, dont la chaire à l'université Paris-IV s'intitule « Littérature latine de l'Antiquité tardive ».

– Un des axes centraux de cette équipe est l'étude de l'œuvre de saint Augustin, autour de l'Institut d'études augustiniennes, dirigé par Vincent Zarini. L'IEA est au départ une fondation religieuse, fondée par les Augustins de l'Assomption à la fin du XIXe siècle, qui est devenue une association dans les années 1950 et est passée sous la tutelle de Paris-IV et du CNRS au cours des années 1980-1990. L'IEA appartient au LEM depuis les années 2000. Il est hébergé par les bâtiments de l'Institut catholique de Paris, propriétaire du fonds ancien qui est à disposition des chercheurs à la bibliothèque de l'IEA.

L'IEA publie deux revues : la *Revue d'études augustiniennes et patristiques* – qui paraît semestriellement et couvre de nombreux domaines, parmi lesquels l'œuvre de saint Augustin et l'augustinisme ainsi que l'Antiquité tardive (patristique/littérature grecque et latine tardive) et l'histoire ancienne du christianisme et celle de l'Afrique du Nord antique. D'anciens numéros sont en ligne gratuitement. Et les *Recherches augustiniennes et patristiques* – de périodicité moins régulière que la *Revue des études augustiniennes et patristiques* –, rassemblent, sur les mêmes périodes, des mémoires plus amples que les articles de la *Revue* et qui permet d'accueillir de très gros articles. Si vous avez des articles pouvant entrer dans ces champs, il est possible de les proposer au comité de lecture de ces revues. La collection « Bibliothèque augustinienne »

publie notamment les nouveaux sermons, les lettres, les commentaires sur les psaumes, les traités antipélagiens d'Augustin. Il est envisagé de scanner et de mettre en ligne les premiers volumes qui sont actuellement introuvables. La collection des « Études augustiniennes » publie des commentaires, dans deux séries (Antiquité et Médiévale). La collection reçoit les résultats d'une thèse en patristique latine et grecque ou des actes de colloque.

L'IEA tient, à la disposition des chercheurs, étudiants et enseignants, une bibliothèque et une documentation spécialisée dans les domaines de l'augustinisme, de l'histoire du christianisme ancien et médiéval et de la patristique. La bibliothèque est ouverte, en consultation sur place, aux chercheurs sur autorisation du directeur. Elle est située au 3, rue de l'Abbaye dans le 6e arrondissement de Paris (métro : Saint-Germain-des-Prés ou Mabillon). Elle est ouverte l'après-midi les lundi, mardi, mercredi, vendredi (13h30-17h30) et le jeudi de 10 h 00-17 h 30 (fermetures : août, Noël, Pâques et 1 semaine en février). La bibliothèque possède un fonds très riche (53 000 titres) – il y a des livres que l'on ne trouve pas à la BnF. Elle s'occupe aussi du réseau PMC (premier millénaire chrétien, que vous trouverez à cette adresse : http://trd.mom.fr/zsearch/article.php3?id_article=89) : un site Internet vous donnera accès aux catalogues des bibliothèques faisant partie du réseau (il y a plus de 400 000 notices).

– On peut citer aussi le projet transversal dirigé par Gilbert Dahan qui organise des journées d'études sur l'exégèse biblique, depuis l'exégèse juive ancienne en passant par la patristique jusqu'à l'époque moderne, en lien avec le Groupe de recherches sur les non-conformismes religieux des XVIe et XVIIe siècles et l'histoire des protestantismes (GRENEP) de la faculté de Strasbourg. Le principe étant d'étudier un verset ou une péricope biblique, en alternant Ancien et Nouveau Testament, dans son histoire, son contexte historique, sa réception. Chaque communiquant dispose d'une heure et examine les exégèses juives et chrétiennes jusqu'au XVIIe siècle. Quatre ont été organisées. Les actes des journées consacrées à la parabole des talents (Matthieu 25, 14-30) et aux péricopes de la sœur épouse (Gn 12 et 20) ont été édités par les éditions du Cerf. Un troisième ouvrage est en préparation. La cinquième journée d'exégèse biblique portera sur l'exégèse d'Isaïe 8, 1-8. Elle aura lieu le jeudi 7 avril 2011 de 10 h à 16 h 45 à la faculté de théologie protestante de Strasbourg. La sixième journée aura lieu en novembre à Paris et sera consacrée à l'épître aux Philippiens, 2,5.

– Deux autres projets concernent deux corpus majeurs de l'exégèse biblique médiévale : la *Glose ordinaire de la Bible* (XIIe siècle) et la *Catena aurea* sur les évangiles de Thomas d'Aquin (troisième quart du XIIIe siècle). Sous la direction de Martin Morard (équipe 2), l'édition de référence de la *Glose ordinaire*, parue à Strasbourg en 1480/1481, est saisie et annotée pour être mise en ligne en mode texte et servir de texte de base pour l'étude des manuscrits de la Glose. Sous la direction conjointe de Carmelo Giuseppe Conticello (équipe 3) et de Martin Morard, l'édition électronique de la *Catena aurea* de Thomas d'Aquin implique la révision du texte de l'édition de référence (Marietti) sur la base des meilleurs manuscrits et l'identification des sources patristiques grecques et latines, médiévales et byzantines utilisées par l'Aquinate. Ces deux projets, qui bénéficient aussi de collaborations extérieures au LEM, sont destinés à alimenter la «Bibliothèque virtuelle de commentaires» du Laboratoire d'excellence HASTEC et à être associés au bouquet de bases de données de l'Équipement d'excellence Biblissima (Bibliotheca bibliothecarum novissima) porté par le Campus Condorcet. Un site Internet consacré aux gloses et commentaires bibliques médiévaux est également publié sous la responsabilité scientifique de Martin Morard (www.glossae.net).

– La plupart des chercheurs de l'équipe 2 sont attelés à des travaux de traduction, d'édition, de commentaire qui sont publiés dans différentes collections, dont la collection des Belles lettres, le Corpus christianorum, la collection des Sources chrétiennes et la Bibliothèque augustinienne. Un des grands projets est la traduction des premiers textes de la littérature chrétienne pour la Bibliothèque de la pléiade, sous la direction de Vincent Zarini, de Jean-Marie Salamito (membre associé du laboratoire) et de Bernard Pouderon (de l'université de Tours).

– Certains travaillent avec des membres de l'équipe 1 : ainsi, Alain Le Boulluec et Anne-Catherine Baudoin (doctorante) travaillent sur les textes apocryphes.

– Organisation de colloque : le colloque en hommage à Goulven Madec, dense (dix-neuf conférences prévues, dont neuf étrangères), organisé par Isabelle Bochet, aura lieu les 7-8 septembre au palais abbatial, lieu symbolique. Une publication est prévue dans la collection de l'IEA.

3/ L'équipe 3 : « Philosophies et théologies antiques, médiévales et modernes »

L'équipe 3 est dirigée par Philippe Hoffmann, directeur d'études à l'EPHE (sa chaire s'intitulant : « Théologies et mystiques de la Grèce hellénistique et de la fin de l'Antiquité »), ancien doyen et président de la section des Sciences religieuses de l'EPHE (22 octobre 2002-30 mai 2006), ancien directeur du LEM (1er janvier 1999 – 31 décembre 2009).

L'équipe 3 correspond au noyau de l'ancien Centre des religions du Livre fondé il y a plus de quarante ans par des philosophes médiévistes de la Ve section de l'École Pratique des Hautes Études (Henry Corbin, Georges Vajda et Paul Vignaux). Actuellement, l'équipe 3 compte neuf chercheurs et enseignants chercheurs, avec une prédominance des chercheurs du CNRS. Il y a trois directeurs d'études de l'EPHE (Olivier Boulnois, Alain de Libéra et Philippe Hoffmann), six enseignants-chercheurs du CNRS.

« Philosophies et théologies » : l'idée est de conjoindre très solidement l'histoire de la philosophie et la théologie savante. D'autres équipes du CNRS ont privilégié le lien entre la philosophie et l'histoire des sciences. L'idée du centre des religions du livre, puis du LEM, est de favoriser, de manière pluridisciplinaire, la liaison entre philosophies et théologies, c'est-à-dire l'ouverture de la philosophie aux constructions théologiques. Les mondes antiques et médiévaux sont donc historiquement, culturellement, des domaines où la liaison s'est établie de manière naturelle et s'est traduite institutionnellement, par exemple dans les universités médiévales.

D'autre part, une originalité du LEM réside dans le fait d'avoir voulu rassembler des antiquisants, des médiévistes, des byzantinistes et des modernistes, de manière à situer l'histoire de la philosophie et de la théologie dans la très longue durée, aussi pour bousculer un peu les coupures trop souvent établie entre, d'une part Antiquité tardive et Moyen Âge et, d'autre part la période médiévale et les débuts de l'âge moderne. Par ailleurs, nous n'avons pas souhaité introduire des spécifications linguistiques. Il y a dans cette équipe une majorité de latinistes. Il y a aussi des hellénistes. Nous souhaitons aussi accueillir des spécialistes d'autres domaines linguistiques (étant donné l'importance des langues arabes et persanes ou des langues orientales). Cette équipe se veut donc une structure en évolution.

Du point de vue des thématiques de l'équipe 3, elle entre en synergie avec les trois autres équipes :

– entre l'équipe 3 et les travaux menés sur la philosophie arabe dans l'équipe 1, la passerelle est naturelle ; Marc Geoffroy, qui appartient à l'équipe 3, est spécialiste de philosophies latine et arabe (en particulier d'Avicenne), travaille avec les arabisants de l'équipe 1 ;

– Un auteur majeur de l'Antiquité, Plotin, et sa polémique avec les gnostiques est l'occasion d'un travail en commun avec Jean-Daniel Dubois, qui fait partie de l'équipe 1.

– Philosophies et théologies ouvrent le vaste champ des constructions dogmatiques qui sont au cœur de la littérature patristique. La frontière est tenue entre les travaux de l'équipe 3 et ceux de l'équipe 2 (l'œuvre d'Augustin nous rassemble ici).

– Certains membres de l'équipe 4 sont antiquisants et faisaient partie des travaux sur la tradition platonicienne.

Les problématiques d'ensemble décrites par Daniel de Smet et Marie-Odile Boulnois peuvent aussi être appliquées aux travaux menés par l'équipe 3. Par exemple, l'étude des textes sacrés dans leur fonction autoritative, l'étude des canons, qui correspondent aux travaux menés par les spécialistes de l'Antiquité tardive.

L'équipe travaille sur plusieurs projets, dont un projet ANR consacré à l'étude de l'*Organon* d'Aristote et de la tradition interprétative de celui-ci. Un autre groupe de travail se consacre au commentaire par Albert le Grand du *Liber de causis*, très fortement inspiré des *Éléments de théologie* de Proclus. Olivier Boulnois dirige le projet transversal sur les noms divins. Constantin Macris, spécialiste du pythagorisme, dirige le projet « Revisiter les monothéismes » et collabore au projet « La mystique théorétique et théurgique dans l'Antiquité gréco-romaine ». Carmelo Giuseppe Conticello, chercheur au CNRS et responsable de la Chaire internationale UNESCO « Itinéraires culturels et religieux[1] », est initiateur et porteur d'un grand projet « encyclopédique » international sur l'histoire de la théologie byzantine et orthodoxe (VIe-XIXe siècles), en cours de publication dans la collection « Corpus christianorum » aux éditions Brepols[2].

1. http://www.unesco.org/en/university-twinning-and-networking/access-by-region/europe-and-north-america/france/unesco-chair-in-cultural-religious-itineraries-466/
2. http://www.corpuschristianorum.org/series/cctb.html

La troisième équipe est le point d'ancrage d'une revue de référence dont la responsabilité incombe à Irene Caiazzo, les *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*.

Parmi les publications pouvant servir de débouchés aux travaux des chercheurs du laboratoire, il y a la collection de la fédération « Textes et traditions », publiée chez Vrin.

Au sein de la fédération, l'équipe 3 entretient des liens de proximité avec le centre Jean-Pépin qui est sans doute plus monodisciplinaire que le LEM et centré plus exclusivement sur l'histoire de la philosophie.

4/ L'équipe 4 « Institutions et doctrines religieuses (Europe et Méditerranée médiévales et modernes) »

L'équipe 4, « Institutions et doctrines religieuses (Europe et Méditerranée médiévales et modernes) » est coordonnée par Brigitte Tambrun, chercheur au CNRS. Les membres cette équipe travaillent sur trois sites : Villejuif (pôle moderniste du CERL), Saint-Étienne (CERCOR), Montpellier (Nouvelle Gallia Judaica). Ils étudient les doctrines religieuses ou philosophiques, médiévales et modernes, en relation avec des milieux et des institutions (il s'agit aussi bien de doctrines hétérodoxes que de doctrines orthodoxes).

– **La Nouvelle *Gallia Judaica*** (NGJ) (http://ngj.vjf.cnrs.fr/) située à Montpellier est dirigée par Danièle Iancu-Agou. Son nom évoque le titre d'un livre publié en 1897 par Henri Gross : Gallia Judaica. Dictionnaire géographique de la France d'après les sources rabbiniques. Le projet de la « Nouvelle *Gallia Judaica* » était au départ de renouveler cet ouvrage en recensant l'ensemble des témoignages de présence juive en France, au Moyen Âge et à l'époque moderne. Mais la NGJ a élargi ses recherches au pourtour méditerranéen. En effet, le bannissement généralisé des années 1500-1501 en Provence fait écho à la Grande Expulsion des juifs d'Espagne (1492), condamnant les juifs à un exil qui les conduit souvent à chercher asile sur le pourtour méditerranéen. La Nouvelle *Gallia Judaica* tient un séminaire régulier dont le rayonnement est national et international, et qui a pour thème en 2011-2012 « Pratique médicale, rationalisme et relâchement religieux : Les élites lettrées juives de l'Europe méditerranéenne (XIVe-XVIe siècles) ». Enfin, elle possède une bibliothèque spécialisée et dirige une collection qui porte son nom aux éditions du Cerf.

– **Le CERCOR** (Centre européen de recherches sur les congrégations et les ordres religieux), situé à Saint-Étienne, est dirigé par Daniel-Odon Hurel. Il développe trois axes de recherches :

1. L'histoire culturelle du monachisme entre Europe et Méditerranée (de l'Antiquité au XVIIIe siècle). Cet axe comprend trois projets internationaux : a. La Méditerranée et le monachisme chrétien (de l'Antiquité au XIXe siècle) ; b. L'héritage byzantin en Italie (VIIIe-XIIe siècle) ; c. Le monachisme en Orient et en Occident (XVIe-XVIIIe siècles).

2. Le corpus monastique européen (dir. N. Deflou-Leca). La base de données « MONASTERES » rassemblera le corpus des établissements monastiques français au Moyen Âge et à l'époque moderne. Le Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés de Dom Cottineau peut être consulté sur le site internet du CERCOR : https://borne.univ-st-etienne.fr/cottineau/

3. Le monachisme dans l'Europe moderne : érudition, spiritualité et culture. Cet axe comprend les projets suivants : a. Édition de La correspondance de dom Jean Mabillon (1632-1707) ; b. Les œuvres de la bénédictine Catherine de Bar, fondatrice des bénédictines du Saint sacrement (1614-1697) ; c. L'histoire de La Chaise-Dieu ; d. L'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier et la franc-maçonnerie.

Le CERCOR possède un important centre de documentation.

– **Le pôle moderniste du CERL** (Centre d'études des religions du Livre), situé à Villejuif, travaille sur les relations entre religions, savoir et politique. Cet axe comprend les projets suivants : a. « Le théologico-politique : Moyen Âge, modernité, époque des Lumières, période contemporaine ». Il s'agit d'inscrire le débat contemporain sur le théologico-politique dans une temporalité longue (dir. H. Bost) ; b. Échanges épistolaires au sein de la République des Lettres, édition critique de la Correspondance de Pierre Bayle (1647-1706) par H. Bost ; c. Recherches sur le droit et la politique des confessions de foi à l'époque moderne et contemporaine (Ph. Büttgen) ; c. Les courants ésotériques entre science et religion (Renaissance et XIXe s.) (J.-P. Brach) ; d. Hétérodoxie et politique : « La Trinité dans tous ses états (XVIIe-début XVIIIe) » (B. Tambrun).

Élection des représentants des doctorants

Pierre Descotes quittera ses fonctions en septembre prochain. L'autre représentant, Amélie Lecoq, continuera l'année prochaine.

Il faudra donc procéder à un vote pour désigner un successeur.

Pierre Descotes insiste sur l'intérêt de cette fonction qui permet de connaître de l'intérieur le fonctionnement du laboratoire et des institutions *via* les conseils de laboratoire (qui sont mensuels), de connaître personnellement les chercheurs, et de faire entendre l'avis et la voix des doctorants. L'élection aura lieu en début d'après-midi. Elle désignera, à 14 h, Élisabeth Piazza qui succèdera à Pierre Descotes l'année prochaine.

L'accueil des doctorants au LEM

Julie Brumberg-Chaumont [julieephe5paris@hotmail.com] est la responsable scientifique des doctorants du LEM. Elle est votre interlocutrice pour répondre à vos besoins, qu'il s'agisse de demandes de financement, de besoins d'infrastructure…

La collaboration avec les anciens et présents représentants des doctorants a permis l'élaboration du document ci-contre, destiné à décrire les conditions d'accueil des doctorants au LEM, conformément aux principes édictés dans la Charte européenne des chercheurs[3], dont le CNRS est signataire *via* la Conférence des présidents d'université, où il est écrit (p. 19) que « Tous les chercheurs engagés dans une carrière de recherche devraient être reconnus comme professionnels et être traités en conséquence. Cette reconnaissance devrait commencer au début de leur carrière, c'est-à-dire au niveau du troisième cycle, et devrait englober tous les niveaux, indépendamment de leur classification au niveau national (par exemple employé, étudiant du troisième cycle, doctorant, boursier titulaire d'un doctorat, fonctionnaire) ».

Vous trouverez ci-contre les principes généraux d'accueil des doctorants au Laboratoire d'études sur les monothéismes.

3. Consultable à cette adresse : http://ec.europa.eu/eracareers/pdf/eur_21620_en-fr.pdf

L'accueil scientifique des doctorants au LEM

1 – Principes généraux : la thèse et le laboratoire d'accueil

La préparation d'une thèse repose sur l'accord conclu entre le doctorant, son directeur de thèse, l'école doctorale auprès de laquelle il est inscrit et le laboratoire qui fournit le cadre d'un accueil scientifique pour la durée du doctorat. Les engagements réciproques entre le doctorant et son directeur de thèse sont définis par les chartes des thèses en vigueur dans les écoles doctorales représentées au LEM, à l'EPHE et à l'Université Paris IV. Le laboratoire d'accueil est l'unité à laquelle le doctorant est officiellement rattaché après acceptation formelle par le directeur de l'unité. Il fournit, quant à lui, le cadre naturel dans lequel sont menés le travail de recherche et la rédaction de la thèse. Il est à la fois le lieu d'une spécialisation sur une thématique, grâce aux moyens qu'il peut mettre à la disposition du doctorant, et celui d'une ouverture à d'autres démarches, approches ou disciplines à travers les échanges intellectuels et humains qu'il permet avec ses membres.

2 – La place des doctorants au LEM

Le doctorant est un chercheur en début de carrière menant un projet de recherche sur une durée (réglementaire) de trois ans, comprenant la rédaction et la soutenance d'une thèse en vue d'obtenir le grade de docteur. En France, le doctorant n'a pas de statut particulier en dehors de celui que lui confère son inscription universitaire. Au niveau européen, la « Charte européenne du chercheur » recommande de considérer les doctorants comme des professionnels de la recherche. Ainsi reconnu, le doctorant se doit d'être pleinement intégré dans son unité ou laboratoire d'accueil, où il a accès, dans la mesure des moyens disponibles, aux mêmes facilités que les chercheurs titulaires pour accomplir son travail de recherche. Les doctorants sont représentés au conseil de laboratoire en tant que « personnels non permanents participant à l'activité de l'unité et répertoriés dans la base Labintel » et « sous réserve d'une ancienneté minimale d'un an dans l'unité ». Le LEM est une UMR, pleinement concernée par ce statut européen du chercheur, et par les droits qu'il reconnaît au doctorat dans son équipe d'accueil, puisque le CNRS comme par la CPU sont signataires de cette charte.

3 – L'accueil scientifique au LEM

En tant que laboratoire d'accueil, le LEM essaye, dans la mesure des moyens dont il

dispose, de faciliter le travail des doctorants, l'avancée de leur recherche et la confrontation de leur travail avec celui des autres chercheurs du laboratoire. Ce soutien aux doctorants accueillis consiste notamment en :

– Un suivi des doctorants assuré par Claire Raynal, qui leur communique, en complément de l'école doctorale, toutes les informations utiles au bon déroulement de leur accueil : informations pédagogiques, vie du laboratoire, manifestations scientifiques, appels d'offre pour des aides financières, appels à communication...

– Une « Cellule Doctorant » animée par Julie Brumberg-Chaumont, chargée de recherche « référent » pour les doctorants du LEM, qui veille à leur accueil, encadre leurs demandes spécifiques et l'organisation des manifestations qui les concernent.

– L'accès à une salle de travail ; l'accès à la bibliothèque de la Fédération 33, avec un accès à l'emprunt sous réserve d'une inscription annuelle.

– La possibilité d'accéder (grâce à des codes utilisateurs réservés aux membres du laboratoire) aux ressources bibliographiques du Portail Biblio SHS (information scientifique des unités CNRS en sciences humaines et sociales) ; les codes sont communiqués sur demande individuelle par Mme Yuste ; il est impératif de veiller à ne les transmettre à personne d'autre.

– Des aides financières ponctuelles principalement destinées à des missions ou de consultation d'archives. Les demandes seront à examiner au cas par cas sur recommandation du directeur de thèse.

– La possibilité de participer à la vie intellectuelle du laboratoire, notamment à travers les réunions de l'équipe à laquelle le doctorant est rattaché et auxquelles il peut participer de plein droit, mais aussi à travers les discussions personnelles – qu'elles soient précédées d'une demande de rendez-vous ou tout à fait informelles – qu'il peut avoir avec l'ensemble des chercheurs de l'unité.

– L'accès à l'ensemble des manifestations scientifiques organisées par le laboratoire : rencontres-débats, journées d'études, séminaires, colloques... ;

– La possibilité pour les doctorants de présenter leur travail dans le cadre des réunions scientifiques appropriées : réunion de l'équipe à laquelle ils sont rattachés, participation à des journées d'études, à des séminaires spécifiques.

– L'organisation annuelle d'une journée d'accueil des doctorants par la cellule doctorants et les représentants des étudiants.

– L'organisation régulière d'une école d'été.

4 – La participation des doctorants à la vie du laboratoire

Pendant la durée de leur accueil au LEM, les doctorants ont tout intérêt à tirer le meilleur parti de l'encadrement scientifique qui leur est offert. Même si la thèse est par nature un travail individuel, il peut difficilement être mené à bien sans les échanges intellectuels et humains qui sont une composante majeure de la vie d'un chercheur. Le laboratoire est une communauté qui figure, à une échelle réduite, la communauté scientifique tout entière, et c'est aussi de l'intégration plus ou moins réussie dans cette communauté que dépend la suite de la carrière scientifique d'un jeune chercheur. Le LEM encourage vivement les doctorants accueillis à s'impliquer de diverses façons dans la vie du laboratoire et leur recommande de :

– communiquer au secrétariat des doctorats une adresse de courriel valide qu'ils consultent régulièrement afin de se tenir informés des activités du laboratoire ; une autre façon de s'informer est de consulter le site web du LEM et notamment son « espace doctorants », ainsi que le blog des doctorants, nouvellement mis en place [http://doctorantslem.wordpress.com/] ;

– s'intégrer dès leur première année d'inscription à l'une des équipes ou programmes de l'unité. C'est notamment dans ce cadre qu'ils pourront informer régulièrement – outre leur directeur de thèse – l'ensemble des chercheurs de l'avancement de leurs travaux, des obstacles ou difficultés de tous ordres qu'ils peuvent rencontrer ;

– participer le plus régulièrement possible aux manifestations scientifiques organisées par le LEM. Même lorsque les thématiques des colloques, rencontres ou séminaires relèvent d'autres disciplines ou de thématiques qui semblent éloignées de leurs objets de recherche, la participation active à ces manifestations permet aux doctorants de se familiariser avec le mode d'exposé de travaux scientifiques et aux débats auxquels ceux-ci donnent lieu, pratiques qui sont au cœur du métier de chercheur. Ces manifestations offrent en outre de précieuses occasions de rencontrer des chercheurs venus d'autres horizons, d'élargir une culture des sciences sociales et humaines et de mieux préparer une future insertion dans le monde de la recherche ;

– assister aux soutenances de thèses de leurs collègues plus avancés afin de se familiariser avec un exercice qui marquera le terme de leur recherche doctorale ;

– organiser à échéance régulière une journée « jeunes chercheurs » consacrée à la présentation et à la discussion de leurs travaux en présence de membres du laboratoire.

Langues anciennes et éditions critiques

Adrien Lecerf, doctorant

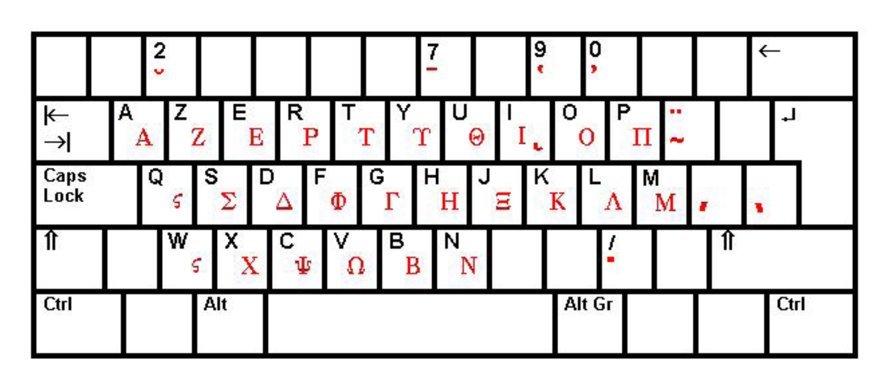
Nous parlerons ici des moyens pour faciliter le travail d'un chercheur qui pratique les langues anciennes, en abordant le problème de la saisie informatique, sur un traitement de texte, de langues en alphabet non latin. La quasi-absence de dispositifs commodes pour assurer la saisie de ces alphabets est un fait notoire. Beaucoup passent par la médiation de polices spécialisés : par exemple, ils tapent en français dans une certaine police, puis, pour écrire en langue ancienne, tapent dans une autre police qui possède son propre système de transcription. Peut-être certains tapent-ils encore leur texte caractère par caractère, ce qui est une solution encore plus pesante.

Ces solutions ne sont pas très pratiques et sont chronophages ; dans le cas de la solution par les différentes polices (une police par langue), fréquemment, la saisie se fait dans un système de caractères qui est totalement à part. Les systèmes ne sont pas compatibles entre eux. Si vous essayez de changer de police entre différentes langues, vous n'obtenez pas un résultat correct : par exemple, un texte en Super Greek, une fois passé en police Unicode, produit des hiéroglyphes... Cela pose des problèmes quand vous devez éditer un volume : si quelqu'un vous envoie son texte en Super Greek, et que votre code de présentation implique du Times New Roman, vous devrez demander à la personne de changer sa police ou retaper tout le grec envoyé, et vous ne pourrez peut-être même pas lire l'original, qu'il faudra vérifier sur une version pdf.

Il faut s'efforcer d'adopter des standards internationaux : en particulier, le standard Unicode qui, codant l'ensemble des systèmes de signes existants, se généralise et assure un support pour l'essentiel des langues que vous aurez à traiter. C'est maintenant la norme la plus répandue. Une des solutions est donc de réaliser un dispositif clavier qui permet la saisie des textes dans cette norme

Unicode. Le principe est simple. Il faut employer un logiciel par l'intermédiaire duquel on associe les différentes touches d'un clavier AZERTY (clavier français) aux différents caractères de la langue qui nous intéresse ; ensuite, par simple pression d'une combinaison de touches (alt ou shift), on change à volonté de langue d'écriture (mode français, mode grec...). Sur PC, pour le grec, un clavier Grec polytonique est installé par défaut, mais la répartition des touches dépend d'un modèle de clavier QWERTY, ce qui le rend quasiment inutilisable. Il faut donc installer un pilote de clavier pour AZERTY : celui de Denis Liégeois (voir http://pedagogie.ac-toulouse.fr/lettres/langues_anciennes/unicode.htm), celui de l'IFAO (http://www.ifao.egnet.net/publications/outils/polices/) ou le mien (http://www.antiquite.ens.fr/ressources/outils-logiciels/article/pilotes-de-clavier-unicode). Vous pouvez alors taper directement sur le clavier vos caractères grecs : il suffit de retenir le code de translittération. Pour les esprits et accents, il faut d'abord taper le caractère de l'accent, puis le caractère accentué (comme pour l'accent circonflexe en français). Vous pouvez alors permuter avec toutes les polices Unicode : Garamond, Callimachus... Cette solution est généralisable aux autres langues non latines. Il suffit juste de changer la langue du clavier, une fois que le clavier spécifique a été installé. Pour les langues les plus rares, il faut composer soi-même un dispositif, par exemple à l'aide d'un logiciel comme Microsoft Keyboard Layout Creator.

Voici, par exemple, le clavier grec polytonique-français de Denis Liégeois :



Pour Installer sur votre ordinateur le clavier grec polytonique[1]

- Téléchargez le pilote du clavier grec polytonique-français sur Internet
- Accédez au "panneau de configuration"
- Choisissez "Options régionales et linguistiques"
- Cliquez sur "Langues"
- Cliquez sur "Détails
- Cliquez sur "Ajouter"
- Dans la liste déroulante "Langue d'entrée", choisissez "Grec".
- Dans la liste déroulante "Configuration Clavier", choisissez "Grec polytonique"-français.
- Cliquez sur "OK"
- Cliquez sur "APPLIQUER"
- Cliquez sur "OK"

1. Texte repris du site de l'académie de Toulouse.

Inventaire des polices Unicode pouvant être obtenues gratuitement et contenant les caractères nécessaires à l'affichage du grec polytonique[1]

Par « polytonique», il faut entendre le grec écrit avec les esprits durs et doux, les trois types d'accents et l'iota souscrit. Le grec écrit à l'aide d'un accent unique, sans esprits et sans iotas souscrits est dit « monotonique ». Les systèmes et logiciels récents sont de plus en plus souvent livrés avec les polices nécessaires pour le grec monotonique. Il n'en va hélas pas de même pour ce qui est du grec polytonique.
Les polices mentionnées ici ont des statuts divers (polices de démonstration, « shareware », non commerciales; incluses dans des logiciels etc.). Le point commun est qu'il est possible de les installer sans devoir les commander ni payer quoi que ce soit, du moins lorsqu'elles sont utilisées à titre d'essai. Se renseigner sur le statut de chaque police auprès du fabricant.

Polices TrueType ou OpenType (fichiers TTF) pour Microsoft Windows

Polices livrées avec les logiciels de Microsoft

- Arial Unicode MS (livrée avec Word 2000 / Office 2000)

1. Répertorié par Denis Liégois, ingénieur belge recommandé par le site de l'académie de Toulouse.

«Arial Unicode MS» est livrée avec Microsoft Word 2000 (Microsoft Office 2000). C'est une police de haute qualité, contenant des dizaines de milliers de caractères. Il s'agit, en gros, d'une version plus riche de la célèbre police «Arial». Pour l'installer, il convient d'ouvrir le programme d'installation de Microsoft Office. En principe:

– Démarrer, Paramètres, Panneau de configuration
– Ouvrir «Ajout/Suppression de programmes»
– Cliquer sur l'onglet «Installation/désinstallation» (celui de gauche)
– Chercher, dans la liste, le programme d'installation de Microsoft Word ou de Microsoft Office et l'ouvrir.
– Choisir le bouton «Ajouter/supprimer des composants».
– Dans la hiérarchie des composants qui s'affiche, choisir «Outils Office», «Prise en charge des paramètres régionaux», «Police de caractères universelle».

Cette police était téléchargeable séparément sur le site de Microsoft. Elle ne l'est plus. On peut la trouver, sans garantie, sur divers sites privés, sous le nom « aruniupd.exe ». Par exemple ici. (attention: la taille du fichier est de plus de 13 000 kilooctets).

- Palatino Linotype (livrée avec Windows 2000 et XP)
«Palatino» s'installe automatiquement, quand on installe Windows 2000 ou XP. Comme Arial Unicode MS, cette police est extrêmement riche et contient des dizaines de milliers de caractères. Certaines versions de cette police contiennent, hélas, une erreur fort fâcheuse: le rho majuscule avec esprit rude a malencontreusement été remplacé par un rho majuscule avec esprit doux!

- Tahoma (livrée avec Windows XP Service pack 1)
«Tahoma» est une police livrée avec divers logiciels (Notamment Office, Word, etc.). Depuis la version livrée avec le «Service pack 1» de Windows XP, elle contient le grec polytonique.

Polices livrées avec d'autres logiciels

Les logiciels visés ici sont téléchargeables en version «shareware».

- MgOldTimes UC Pol (livrée avec Polytonistis)
Polytonistis, logiciel dont l'auteur est la firme grecque «Magenta», est un complément pour Microsoft Word 97/2000 qui permet d'entrer les diacritiques au clavier. Cet utilitaire est livré avec la police MgOldTimes UC Pol. Télécharger et installer la version correspondant à la version de Microsoft Word que vous possédez, à partir de cette page: http://www.magenta.gr/
Si seule la police vous intéresse, elle est également téléchargeable isolément, à l'heure où ces lignes sont écrites, à partir de la page suivante : http://alkisg.computer-orange.gr/polyton/index.htm (lien MgOldTimes UC Pol).
À l'heure où ces lignes sont écrites (août 2001), la police MgOldTimes UC Pol, si elle contient bien les caractères grecs polytoniques, ne le déclare malheureusement pas au système. Il s'ensuit qu'elle ne peut être utilisée comme police par défaut dans certains logiciels.

- Vusillus Old Face italics / Vusillus Italics (livrée avec Antioch)
Antioch, tout comme Polytonistis, est un complément pour Microsoft Word qui permet d'entrer les diacritiques au clavier. Cet utilitaire est livré avec la police Vusillus Old Face italics / Vusillus Italics (la version normale -caractères droits- n'étant pas gratuite. «Vusillus» est une version plus récente de «Vusillus Old Face»). Télécharger et installer à partir de cette page: http://www.users.dircon.co.uk/~hancock/antioch.htm
NB: La police «Vusillus» pourrait n'être disponible que par installation de Antioch. «Vusillus Old Face» est toutefois également disponible séparément.

- Silver Humana
Silver Humana est une police de la firme « Silver Montain Software », notamment livrée avec le logiciel de consultation du TLG (Thesaurus Linguæ Graecæ) « TLG Workplace ». Ce logiciel (y compris la police) est disponible en version de démonstration sur la page http://www.silvermnt.com/tlgdemo.htm.

- Aisa Greek
Aisa Greek est livrée avec l'utilitaire «Multikey», disponible sur la page http://www.oeaw.ac.at/kal/multikey.

Polices disponibles telles quelles (séparément)

- Athena Roman / Athena Unicode
Athena Roman a sans doute été la première police TTF gratuite contenant le grec polytonique disponible sur Internet. Elle contenait malheureusement quelques erreurs techniques suffisamment graves pour mettre en difficulté certains logiciels, de telle sorte qu'en 2001, l'auteur l'a retirée de la circulation et confiée à un spécialiste. Elle a réapparu, enrichie et sans erreurs, sous le nom de Athena Unicode. Elle est disponible sur la page http://socrates.berkeley.edu/~pinax/greekkeys/NAUdownload.html [ne pas s'inquiéter si la page est surtout consacrée au Macintosh, mais cliquer sur le lien «Download .ttf font file» ou «download ttf format», ce qui signifie que cette version-là fonctionne à la fois sur le Macintosh et sur tout autre système utilisant le format ttf, donc notamment Windows].

- Code 2000
Code 2000 est une police du même type que «Arial Unicode MS» ou «Palatino»: non contente du grec ancien, elle contient des dizaines de milliers de caractères. Ouvrir la page: http://home.att.net/~jameskass et chercher, en bas de page, le lien «click here to download Code2000».

- Titus Cyberbit Basic
«Titus Cyberbit Basic» remplace l'ancienne police d'essai «Titus Bitstream Unicode». Il est vivement recommandé aux anciens utilisateurs de «Titus Bitstream Unicode» d'abandonner totalement cette dernière et de passer à «Titus Cyberbit Basic», meilleure et nettement plus complète.

Cette police, mise au point par la société Bitstream et les responsables du projet «Titus» (Université de Francfort en Allemagne) est peut-être, parmi les polices gratuites, celle dont la qualité est la meilleure.
Le projet Titus est multilingue. Voici donc l'adresse de la version anglaise: http://titus.fkidg1.uni-frankfurt.de/unicode/tituut.asp
- Vusillus Old Face italics
Cette police, livrée avec l'utilitaire Antioch, est également disponible séparément sur la page http://www.users.dircon.co.uk/~hancock/vudown.htm.

- Arial Unicode MS
Il s'agit de la police livrée avec Microsoft Office 2000, que l'on ne trrouve plus sur le site de Microsoft, mais qu'on peut retrouver ailleurs (voir ci-dessus).

- Porson
Cette police est disponible sur le site « The Greek Font Foundry », qui se consacre exclusivement à la création et à la diffusion de polices Unicode gratuites pour le grec ancien (NB. La police « Georgia Greek » a été définitivement retirée de la diffusion par l'auteur).

- Caslon
Cette police, qui comporte bien d'autres choses que le grec, existe en plusieurs versions, pour divers types d'ordinateurs. Les utilisateurs de Microsoft Windows doivent télécharger la version TTF.
Comme son nom l'indique, cette police est à chasse fixe. Il s'agit d'une copie de police de type « machine à écrire » (Courier) à laquelle ont été ajoutés les caractères grecs polytoniques. Lien direct vers le fichier TTF : Merci à M. James Naughton (voir http://users.ox.ac.uk/~tayl0010/html_help.html) de m'avoir signalé l'existence de cette police.

- MgOldTimes UC Pol
À l'heure où ces lignes sont écrites, cette police, normalement livrée avec l'utilitaire « Polytonistis », est également téléchargeable séparément. Voir ci-dessus.

- Palatino Linotype
Palatino est une police très riche, à l'instar de Arial Unicode MS. À l'heure où ces lignes sont écrites, cette police, normalement livrée avec Windows 2000, est également téléchargeable séparément (voir ci-dessus).

- Cardo
Cardo est une police à diacritiques très lisibles, essentiellement destinée aux hellénistes et aux médiévistes. Elle est téléchargeable sur la page http://scholarsfonts.net/cardofnt.html
- Gentium
Gentium est une police dont la vocation est d'inclure la totalité des caractères latins ainsi que le grec, de façon lisible et agréable à la fois. Elle est téléchargeable à partir de la page http://scripts.sil.org//cms/scripts/page.php?site_id=nrsi&item_id=Gentium_download&_sc=1

- Galatia SIL
Galatia SIL est disponible sous forme de fichier ZIP (contenant diverses choses mais dont on peut extraire la police), sur la page http://scripts.sil.org/cms/scripts/page.php?site_id=nrsi&id=SILgrkuni&_sc=1#3fee5fec.

- GFS Complutum, GFS Bodoni, GFS Didot, GFS Didot Classic, GFS Bodoni, GFS Porson, GFS Solomos, GFS Olga, GFS Neohellenic, GFS Artemisia, GFS Theokritos, GFS Elpis

Ces polices sont disponibles sur le site de la «Greek Font Society»: http://www.greekfontsociety.gr.

Polices pour Macintosh

Depuis que les systèmes MacOs supportent les polices TTF, le problème qui consistait à trouver des polices au format Mac ne se pose plus. Il reste à choisir des programmes capables de tirer pleinement parti d'Unicode sous Mac. À relever, toutefois, les cas particuliers ci-après:

- Gentium
La police Gentium, dont il est question ci-dessus à propos de Windows, est disponible en format compressé pour Stuffit Expander sur la page http://scripts.sil.org//cms/scripts/page.php?site_id=nrsi&item_id=Gentium_download&_sc=1.

- Lucida Grande
Cette police livrée avec le système était encore incomplète dans la version 10.1 du MacOs X. Depuis la version 10.2 (Jaguar), elle contient les caractères voulus pour le grec polytonique.

- Athena Unicode
Cette police, dont il est question ci-dessus à propos de Windows, est disponible en format dfont (Macintosh) sur la page http://socrates.berkeley.edu/~pinax/greekkeys/NAUdownload.html.

Splendeurs et misères des premiers mois de thèse. Conseils aux jeunes thésards

Anne Catherine Baudoin, agrégé-préparateur à l'ENS

J'ai eu la chance d'être recrutée cette année à l'ENS dans le département des sciences de l'Antiquité et je me trouve face à une situation nouvelle : encadrer des étudiants en licence et en Master et en thèse. Je suis amenée à donner des conseils à des étudiants juste un peu plus jeunes que moi sur la façon dont on s'organise pour aborder ce travail en Master ou en thèse. Je vais donc vous faire part des quelques conseils que je leur donne.

Les prérequis

Pour commencer, il y a trois choses importantes : avoir envie de se lancer dans une telle gageure, avoir de la volonté et bénéficer des moyens financiers (il faut être clair sur les nécessités matérielles avant de commencer une thèse). Une chose importante, mais délicate à dire, est l'importance d'une bonne constitution psychologique : il faut pouvoir s'accrocher dans les moments où cela sera difficile. La part de l'environnement : la question du directeur de thèse n'est pas de mon ressort, mais je dis aux étudiants que leur directeur a des prérequis, des implicites : le prérequis linguistique, en français (l'étudiant doit parler français parfaitement et être capable de rédiger en français, ce qui n'est pas toujours acquis d'avance) et, pour notre cas, en langues anciennes (certains étudiants en master de patristique n'ont jamais étudié le grec ou le latin) ; le prérequis culturel (au LEM, il s'agit par exemple de la culture biblique, même si peu d'étudiants connaissent par cœur la Bible en latin ou en grec – hélas !) ; le prérequis universitaire (savoir ce qu'est une problématique, un plan, comment rédiger une thèse française, avoir des notions de typographie).

Quant au sujet, à savoir si c'est l'étudiant ou le directeur de thèse qui choisit, je pense que, souvent, l'étudiant a une idée préconçue du sujet, sans l'expérience

du vrai chercheur. Le directeur peut aussi raisonnablement délimiter le champ de recherches : il ne faut pas se lancer dans l'étude d'un corpus trop large.

L'organisation

L'emploi du temps : les étudiants ne sont pas obligés d'avoir le même rythme. Ce qui est important est de l'avoir défini, de ne pas se laisser embarquer dans de multiples activités qui sont finalement synonymes d'éparpillement. Il faut simplement décider, avant toute chose, de son emploi du temps, sur l'échelle d'une semaine, d'un mois. Pour ma part, mon horizon s'est éclairci quand j'ai décidé que je travaillerais 6 jours par semaine, et qu'une demi-journée serait réservée aux choses matérielles (courses, ménage...). Juste le fait d'avoir institué cet emploi du temps était utile.

Savoir si l'on travaille mieux à la maison ou en bibliothèque ? Il ne faut pas se cacher que travailler à la maison est certes plus confortable, mais le danger est de se laisser distraire par les impératifs matériels. On risque donc de perdre du temps, certes du temps que l'on aurait passé en transport pour aller à la bibliothèque, mais quelquefois plus de temps qu'il ne le faudrait.

Environnement informatique : je suis toujours fascinée par le maniement que certains font de l'outil informatique. Certes, taper avec deux doigts n'est pas répréhensible (on peut tout de même apprendre assez vite à taper avec ses dix doigts), mais il est aussi possible (et préférable) d'apprendre des raccourcis-clavier, le maniement du clic droit de la souris, comment modifier l'affichage de sa page… Travailler sur ordinateur suppose aussi une organisation en dossiers, sous-dossiers. Il existe des systèmes de mots-clés, de référencements.

Il faut disposer d'un cahier pour prendre des notes dans les entretiens divers, pour consigner les références des livres en bibliothèque, pour garder une trace des idées qui traversent la tête…

La bibliographie et l'étude des textes originaux

En début de thèse, faut-il commencer par lire les ouvrages généraux ou peut-on se lancer directement, comme on en a parfois envie, dans les ouvrages spécialisés ? Je peux parler de mon expérience. Mon sujet portait sur le corpus patristique dans son ensemble, en passant d'un auteur à l'autre ; j'avais donc besoin d'une connaissance de base de chacun des auteurs. Ce qui m'a aidé, ce sont les articles des grands dictionnaires et les bibliographies en bas de page, mais aussi, dans mon domaine, le fait de lire les *Sources Chrétiennes* indispensables (*L'histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée, le *Traité sur les Principes* d'Origène…). Je ne pense pas que cela soit dit suffisamment aux étudiants qui commencent une thèse. Monique Trédé, mon professeur de littérature grecque à l'ENS, ne cessait de nous dire de lire et relire les classiques, mais elle omettait de nous dire qu'il fallait les lire en grec, ce qui était évident pour elle. Or nous sommes une génération incapable de lire les œuvres originales en grec ou en latin au-delà d'un certain nombre de pages. Il faut se décomplexer un peu et lire les traductions, mais se tourner le plus souvent possible vers le texte original.

Olivier Boulnois, directeur du laboratoire, intervient pour dire qu'il est sensible à l'idée qu'il faut d'abord lire les classiques. Il ajoute que, quand on fait des recherches de sources, il faut que cela soit ancré sur le terme de la langue originale ; souvent, on fait des rapprochements doctrinaux. Mais les gens de ces époques avaient une mémorisation complète des textes. Quand il y a un écho, on va donc retrouver le mot du texte originel, sinon ce n'est pas une preuve d'influence. Philippe Hoffmann ajoute qu' il est important de lire les œuvres originales dans leur intégralité. Il faut se méfier de la facilité que les techniques de recherche automatique peuvent offrir (comme le TLG ou autres), qui peut avoir pour effet l'impression que l'on peut se passer de lire les œuvres et a pour conséquence un affaiblissement de la pensée. Il faut commencer par lire les classiques et ensuite se servir de ces techniques comme un outil de vérification. Dans le cas classique de l'organisation d'une journée où l'on hésite entre lire un article de littérature secondaire et le texte original, il faut toujours donner la préférence au texte antique pour bien s'en imprégner. Le risque est de perdre son temps à chercher des articles de commentaires, au lieu de se pencher sur le texte original. Daniel de Smet ajoute que la masse de littérature secondaire s'est tellement accrue ces dernières années (d'autant plus que beaucoup de textes sont accessibles sur Internet), qu'il n'est plus possible de tout lire ; il faut donc faire des choix rigoureux. Le directeur de thèse peut guider.

On peut aussi remarquer que de plus en plus d'historiens s'attendent à trouver dans des thèses des images et des cartes en lien avec le sujet. Il convient de les rechercher et scanner dès les premiers mois. Amélie Lecoq propose

comme conseil de penser à l'image pour les historiens : elle a été frappée lors de dernières soutenances de thèse de voir que les membres du jury étaient très sensibles à ce qui était cartographie (en lien avec le sujet bien sûr) et image, représentations, photographies pour éclairer le sujet et que cela devenait de plus en plus nécessaire. Il faut donc s'y prendre dès le départ, car cela exige un temps très important pour trouver les bonnes images ou trouver la personne capable d'aider le doctorant à construire des cartes.

Ce qu'il ne faut pas faire

Plusieurs exemples de ce qu'il ne faut pas faire : citer un livre sans l'avoir ouvert, ne pas noter toutes les références de l'œuvre citée (attention, sur le catalogue SUDOC, à ne pas confondre la date d'impression, la date de réédition... surtout pour les auteurs morts il y a un certain temps, on se ridiculise facilement). Noter la page citée ou que l'on résume pour pouvoir donner des références précises. Ne pas oublier de noter le nom de l'éditeur et/ou du traducteur de la citation. Ne pas oublier que l'on peut trouver de nombreux livres sur GoogleBooks. On peut perdre un temps utile à aller sur les blogs qui recensent les ouvrages qui sont difficiles à trouver. On peut aussi consulter le site du LEM dans la rubrique « Ressources électroniques ». Si l'on cite un site, il faut donner l'adresse du site avec la date à laquelle on l'a consulté. On ne le dit pas assez : il faut se procurer la carte de la bibliothèque de la Sorbonne ; on a ainsi un numéro grâce auquel on peut se connecter au site de la bibliothèque, accéder aux « ressources électroniques » et avoir accès à toutes les ressources en ligne de la bibliothèque de la Sorbonne (notamment Jstor, Brepolis, l'ensemble des revues en ligne...).

Olivier Boulnois ajoute que l'évolution de l'outil informatique a permis de simplifier beaucoup la rédaction. Avant l'informatique, quand on voulait rajouter une note, il fallait donner un coup de blanc, décaler toutes les pages, retaper à la main. Rajouter une note était à l'époque une opération mentale et technique très complexe. Aujourd'hui, il est extrèmement facile de cribler le texte de notes, de références, sans concept. Il faut donc arriver à un juste milieu. Attention à l'effet pervers de la facilité avec laquelle on met des notes aujourd'hui : il faut quand même qu'il y ait de la pensée derrière.

Danger d'Internet : il ne faut pas se laisser disperser. Daniel de Smet, directeur de l'équipe 1, met aussi en garde contre Internet : beaucoup d'étudiants en Master et en doctorat ont tendance à se perdre dans la toile, dans une littérature énorme qui est accessible chez eux depuis leur ordinateur. On « zappe » d'un site à l'autre et, finalement, on se disperse dans une multitude de détails et on perd le sens de ce qui est vraiment important pour construire un raisonnement. Attention à ne pas vérifier sans cesse ses e-mails et l'actualité, qui est source de perte de temps. Cet outil merveilleux qu'est Internet est aussi dangereux.

Les liens avec le directeur de thèse

Liens avec le directeur de thèse : il n'est pas question de lui raconter sa vie sous toutes ses coutures, mais il peut être utile qu'il sâche si notre vie personnelle risque d'interférer avec notre vie professionnelle... Il ne faut pas attendre la dernière minute pour lui faire relire des chapitres, de façon à pouvoir corriger assez tôt les défauts de style (tics de langage !), ou prendre une autre direction si l'on risque de se retrouver dans un cul-de-sac ; il convient de prendre en compte les possibilités de disponibilité du directeur : il relira moins facilement si un autre thésard est en train de terminer son propre travail, par exemple.

En conclusion

Les vertus de la thèse : la liberté, avec ses dangers – mais c'est vraiment une chance extraordinaire ; l'honnêteté et l'humilité, comme vertus à approfondir (certains ont eu des idées géniales bien avant nous et ont mieux compris certains textes...) ; et la transparence – il faut toujours rendre à César ce qui est à César (attention au plagiat !). Une des grandes chance que nous avons est de pouvoir ressentir de la joie à se mettre au travail.

La soutenance de thèse : mode d'emploi

Aurélien Girard

Il est difficile de donner quelques indications sur la soutenance de thèse car le déroulement de l'exercice peut beaucoup varier. Je me contenterai donc de quelques recommandations fondées sur mon expérience personnelle de ce moment, et des soutenances auxquelles j'ai pu assister. Le meilleur conseiller pour la préparation de la soutenance sera le directeur de thèse. S'il y a des règles communes, il existe aussi, en fonction des disciplines et des champs d'études, des spécificités qu'il convient de cerner. Je me limiterai donc à ce qui me semble le mieux partagé.

C'est le moment où l'on découvre que la fin de la rédaction n'est pas tout. L'écueil est de croire que l'on dispose de temps alors que le programme est relativement chargé et que l'on est généralement assez fatigué.

Assez vite se pose la question de l'élaboration du jury : la composition n'est pas le fait du candidat mais est de la responsabilité du directeur de thèse, même si le plus souvent le candidat est consulté. La plupart du temps, les jurys sont composés de quatre, cinq voire six membres. Le choix des professeurs qui siègent est assez important en fonction des perspectives de recherche que l'on envisage pour la suite. Bien entendu il faut penser aux spécialistes de la question. Souvent les membres du jury ne vous découvrent pas le jour de la soutenance : pendant la rédaction, il ne faut pas s'isoler mais déjà aller vers la communauté scientifique et faire connaître ses travaux. Pour les candidats à la qualification aux fonctions de maître de conférences par le CNU, il faut être attentif au calendrier. Par exemple, l'an passé, les dossiers devaient être envoyés avant le 15 décembre avec le rapport de soutenance. Les dernières soutenances devaient avoir lieu le 8 ou 9 décembre, autant dire qu'il valait mieux soutenir au plus tard dans la dernière quinzaine du mois de novembre. Cela signifie envoyer la thèse au milieu du mois de septembre septembre. Donc, au plus tard, les membres du jury, la date de soutenance et le lieu (les réservations de salle à Paris ne sont pas chose facile) doivent être arrêtés au début du mois de

septembre. Ainsi il n'est pas inutile de boucler cela en juillet à condition que la thèse soit terminée, ou presque, à ce moment-là.

Au plus tard huit semaines avant la soutenance (les choses peuvent varier selon les écoles doctorales), il faut avoir édité et envoyé les exemplaires de la thèse aux membres du jury. Faites immédiatement neuf exemplaires : six pour les six membres (si tel est le cas), deux pour l'établissement de rattachement, et un pour vous. Méfiez-vous des délais d'impression et des problèmes qui n'apparaissent qu'à l'impression, en particulier si vous utilisez des caractères spéciaux.

Peu après il faut souvent ne pas manquer la première formalité pour la qualification CNU : cette année, il fallait remplir avant le 23 octobre un formulaire en ligne sur le site galaxie.

Trois semaines avant la soutenance, il y a encore des formulaires : formulaires ABES pour le signalement et l'enregistrement de la thèse, souvent aussi un formulaire pour le fichier central des thèses notifiant un changement de titre. En effet le titre de votre thèse pour la soutenance peut varier du titre que vous aviez donné au moment de votre inscription. Il importe que le titre de votre thèse finale soit un bon reflet de son contenu. Les membres du jury souvent le discutent. Ce formulaire de changement de titre doit évidemment être signé par le directeur de thèse. Enfin, il y a des résumés de différentes tailles à envoyer, en anglais et en français. Cela prend du temps et il faut prendre le temps de bien le faire. Il est demandé en particulier un résumé de deux pages maximum que vous pourrez réemployer à de multiples occasions après la thèse : pour la candidature CNRS, pour des concours pour des prix de thèse etc. Toutes ces formalités se font avec le secrétariat de votre école doctorale qu'il ne faut pas découvrir trop tard.

Trois semaines avant la soutenance aussi : les pré-rapporteurs doivent avoir envoyer leurs rapports à l'école doctorale qui ensuite vous les transmettra avec votre convocation à la soutenance. Officiellement, ces pré-rapports écrits par deux universitaires qui sont le plus souvent (mais pas toujours) membres du jury autorisent la soutenance de thèse. Ces pré-rapports se composent de deux voire trois pages. Ils offrent un premier aperçu des questions que soulève la thèse, tant du point de vue de la forme que du fond, et esquissent éventuellement certains des débats. Tous les membres du jury reçoivent copie de ces pré-rapports et parfois, ces textes peuvent orienter d'emblée les débats de la soutenance, focalisant l'attention du jury sur tel ou tel aspect de la thèse.

Enfin, il faut préparer le discours introductif de la soutenance. Ne dépassez pas vingt minutes. On retient en général le canevas en cinq points : présentation de la recherche ; postulat, questions et problématique ; épistémologie et méthodologie ; principaux résultats de la recherche. Mais l'écueil consisterait à en rester à une synthèse morne : il s'agit au contraire de mettre son travail en perspective. Il importe d'introduire une dimension personnelle, une tonalité unique, bref de donner corps et de rendre vivante son expérience de thèse, sans trop se complaire dans l'ego-histoire. On dit parfois qu'il faut répondre aux critiques ou aux remarques présents dans les pré-rapports dans son introduction. Cela est bien sûr à préparer en concertation avec le directeur. Dans certains cas, cela peut désamorcer un débat qui se cantonnerait sur un seul point du travail. Assurément il faut soutenir pleinement sa thèse dans ce discours introductif et mettre en valeur sa nouveauté, le changement qu'elle introduit dans la compréhension d'un moment historique. Mais je ne suis pas sûr qu'il faille accorder trop d'importance à des critiques mineurs des pré-rapports : tout d'abord, il me semble qu'il vaut mieux laisser les membres du jury développer à l'oral leur pensée sur tel ou tel point de votre thèse, exprimer éventuellement pleinement une critique plutôt que de lui couper maladroitement l'herbe sous le pied. En outre, il peut arriver que l'avis du rapporteur change en continuant la lecture de votre thèse après avoir dû rédiger parfois en hâte son pré-rapport. Il serait dommage de tourner tous ses canons vers un point qui en réalité ne posent pas de difficulté. Enfin, rappelez-vous que la soutenance est par essence publique. Si, par la disposition même de la salle, vous vous adressez aux membres du jury, vous vous adressez aussi à l'ensemble de l'assistance qui, elle, ne vous a pas lu et qui prendra une première connaissance de votre travail par le discours introductif. Autant que possible, détachez-vous de l'écrit : votre jury vous a déjà beaucoup lu et montrer votre aisance à l'oral, autant que possible ne lisez pas, fondez-vous sur un canevas serré et soigneusement pensé pour présenter un vrai discours.

Dans les pré-rapports, les professeurs rendent compte de votre thèse avec leurs propres mots. Il peut arriver que vous ayez le sentiment qu'une partie de

la thèse seulement apparaît : le discours introductif peut donc être l'occasion de remettre en perspective l'ensemble du travail.

Il ne faut pas non plus s'effondrer en fonction des critiques présentes dans ces textes. Bien entendu, il est nécessaire d'en parler avec le directeur et se souvenir qu'il y a un registre d'énonciation propre à la soutenance où des paires prennent le temps de juger votre travail à la loupe. Il faut se familiariser avec le ton de l'exercice en assistant à des soutenances de thèse avant. Des années d'immersion dans une réflexion, dans des sources conduisent le candidat à se détendre, car il devrait être le meilleur spécialiste du sujet. En même temps, il convient de ne pas se figer dans cette posture fermée à la discussion tel un bastion assiégé et de se mettre à disposition. Il est bon d'accepter l'idée de l'inattendu, de réaliser que l'on va prendre la question par un bout inattendu : il faudra être capable de se décaler, de se distancer de son propre système de pensée et de la cohérence bâtie au cours de ses années de recherche pour se préparer à une discussion dans une réelle perspective d'échange, pouvoir étayer ses hypothèses et intégrer des remarques critiques fécondes.

Enfonçons quelques portes ouvertes : comment faut-il s'habiller ? bien. Par exemple, costume pour les hommes, tout « en étant soi-même » dit-on souvent, c'est-à-dire sans nouer la cravate pour la première fois. Il faut prendre une montre pour surveiller le temps et non un téléphone portable qu'il faut évidemment à tout prix penser à éteindre.

Le président du jury ouvre la soutenance et donne la parole : d'abord le directeur de thèse, puis les rapporteurs suivis des autres membres, enfin il intervient pour récapituler et donner son propre avis. Après chaque intervention, le président invite le candidat à répondre. Une discussion peut alors se mettre en place entre le candidat et l'un des membres du jury. Le ton, la manière de formuler une critique peut varier selon les membres, en particulier suivant les pays d'origine et les traditions universitaires auxquelles ils appartiennent.

Il convient de prendre des notes, afin de se rappeler des points de discussion soulevés et de conserver une mémoire écrite de la soutenance. Le ton du candidat doit éviter deux écueils : la modestie excessive (se couvrir de poussière et dénigrer son travail à la moindre remarque), et une pugnacité trop forte (ne pas s'emporter, répondre avec virulence ou accuser d'impertinence un des membres du jury). Il s'agit de trouver le juste équilibre entre la prise en considération des remarques critiques et la défense de ces choix scientifiques. La soutenance prend sa source dans un genre littéraire qui a une histoire, la dispute dialectique. Il faut donc la penser comme un mode de dialogue. La position de thèse va être discutée au cours de joutes successives. La soutenance est un élément déterminant pour l'attribution de la mention et des félicitations (attribuées à l'unanimité à l'issue d'un vote à bulletins secrets des membres du jury), mais aussi pour la rédaction du rapport de soutenance, pièce essentielle des dossiers de candidatures. Il n'est pas évident de rester concentrer quatre heures.

Dans la mesure où les choses se présentent normalement, préparez un pot et faites le plus de publicité possible en annonçant largement votre soutenance. Le plus souvent, la soutenance de thèse se révèle un bon moment, une des rares fois où vos travaux seront lus et discutés. Profitez de ce rite de passage mémorable, construisez-vous des souvenirs.

La procédure de dépôt de candidature à la maîtrise de conférence

Mickaël Ribreau

Mickaël Ribreau[1] va surtout faire état de ce qu'il connaît, à savoir la candidature au poste de maître de conférence. Mais il ne faut pas pour autant négliger les candidatures CNRS et savoir jouer des deux.

Pour le CNRS, tout se joue autour d'un calendrier qui est très serré. Si vous voulez que vos dossiers soient bien lus par les directeurs des laboratoires pour lesquels vous souhaitez candidater, comme cela se joue entre le 10 décembre et le 3 janvier, il faut penser que les directeurs de laboratoire se retrouvent avec une somme de dossiers qui peuvent arriver à la fin décembre. Ces directeurs doivent écrire des lettres d'accueil. Si on veut donc ne pas avoir une lettre-type, il faut pouvoir préparer son dossier de candidature avant même que la période d'inscription ne s'ouvre. Pour le CNRS, Il faut soumettre un dossier au moment où on participe au concours, un CV, mais aussi un résumé des publications et des recherches menées. Le plus important pour le CNRS est de joindre un projet de recherche très élaboré (25-30 pages), préparé très soigneusement à l'avance. Pendant la période de la thèse, il faut être actif sur le point de la recherche actuelle. Il ne faut pas attendre que le poste ou le concours soit ouvert pour commencer à constituer le dossier, car les délais entre l'ouverture du concours et le dépôt des dossiers sont très courts.

Soutenir sa thèse : un achèvement et le début d'une carrière

Mickaël Ribreau parle donc de la procédure à suivre pour pouvoir accéder au poste de maître de conférence.

1. Mickaël Ribreau est actuellement maître de conférences à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle en langue, littérature et civilisation latines. Il est un ancien doctorant du LEM/IEA. Il est agrégé de lettres classiques et a soutenu en 2009 sa thèse de doctorat sur le *Contra Iulianum* de saint Augustin : édition, traduction et commentaire du livre III, sous la direction de Vincent Zarini.

Dans l'université, il y a deux grades d'enseignants chercheurs titulaires : le maître de conférence et le professeur, celui-ci ayant une thèse de doctorat et une thèse d'habilitation à diriger les recherches.

Mickaël Ribreau commence par une anecdote : il avait envoyé par mail des cartons d'invitation à sa soutenance de thèse. Des amis doctorants répondaient : « Félicitations pour cet achèvement », tandis que des professeurs écrivaient : « Je serais curieux d'assister au début de votre carrière. » Cette image du commencement était riche, alors qu'il avait déjà enseigné depuis trois/quatre ans. Parce que la thèse peut être considérée comme une fin en soi, mais c'est surtout le sésame pour accéder à d'autres fonctions, notamment à celles de maître de conférence.

Obtenir la qualification

Pour devenir maître de conférence, la thèse de doctorat ne suffit pas. Il est nécessaire que cette thèse et votre dossier soient jugés valables pour candidater à une maîtrise de conférence. C'est ce qu'on appelle la qualification, qui se fait auprès du Conseil national universitaire (CNU). Il faut s'inscrire sur le site du CNU entre la fin septembre et la fin octobre, en demandant une qualification dans ce qu'on appelle une section, c'est-à-dire la matière dans laquelle vous allez candidater. Par exemple, pour un poste de latin, c'est la section 8, langues anciennes ; pour le français, section 9 ; philosophie, section 17 ; l'histoire antique et médiévale, section 21 ; l'histoire contemporaine et moderne, 22, théologie catholique, 76 ; théologie protestante, 77. Pour chaque section, il faut candidater à chaque fois. Il ne faut pas laisser passer la date, qui est impérative, sous peine de perdre une année. Cette qualification est indispensable si vous voulez candidater pour une maîtrise de conférence. Si vous soutenez à l'automne, vous ne risquez pas d'oublier. Les risques d'oubli sont plutôt pour ceux qui soutiennent au printemps, car, à l'automne, ils ne sont plus dans les formalités administratives.

Après la soutenance, il vous faudra envoyer le rapport de soutenance, ainsi qu'un CV détaillé – qui comprendra un descriptif détaillé de vos cours et de vos recherches. Mickaël Ribreau conseillerait de mettre un résumé de vos articles importants et une synthèse des projets de publication que vous pouvez avoir.

Après votre inscription sur le site Antarès Galaxie (https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp), site du ministère de la Recherche, le site vous renvoie un message en vous indiquant qui sont vos rapporteurs : il y a deux personnes qui jugent votre dossier au Conseil national universitaire (sur douze maîtres de conférence et douze professeurs de votre discipline). Votre dossier est confié à un maître de conférence et à un professeur. Le site vous renvoie directement à ces personnes (en vous communiquant leurs adresses).

En février, le CNU se réunit et le site Antares vous envoie un mail pour vous indiquer si vous êtes sélectionné dans telle ou telle section. La qualification se juge sur la thèse : par exemple, si vous avez fait votre thèse sur le néoplatonisme et qu'il n'y avait aucun spécialiste du néoplatonisme à votre jury, cela pourra leur paraitre étrange et susciter des interrogations. Certains relisent la thèse. Ils vont aussi se pencher sur l'expérience d'enseignement.

Il arrive que l'on ne parvienne pas à obtenir la qualification du fait du choix de la section. Par exemple, Mickaël Ribreau, qui a fait une thèse sur saint Augustin, aurait pu candidater dans la section d'histoire médiévale et antique ou en théologie catholique et protestante, mais il y avait des risques qu'il ne soit pas qualifié comme ce n'était pas sa matière principale.

Candidater au poste de maître de conférence

Dans le courrier vous indiquant que vous êtes qualifié vous est communiqué un code Internet qui va vous permettre de candidater au poste de maître de conférence. Ces postes sont publiés officiellement soit début février soit au fil de l'eau. Pour savoir les postes qui sont proposés, il est nécessaire de s'inscrire à la newsletter sur le site d'Antares galaxie. Vous pouvez demander le type de poste que vous recherchez et les sections qui vous intéressent. Les postes sont publiés sous forme de listes et vous pouvez ainsi avoir accès aux fiches de poste qui donnent le descriptif du profil de cours qui est attendu et le profil de recherche (on va vous indiquer le laboratoire ou l'équipe d'accueil dans laquelle vous allez vous inscrire). Mickaël Ribreau a du s'intégrer au Centre d'études sur l'Antiquité rémanente. Cela signifiait que l'université Paris III cherchait un spécialiste de la fin de

l'Antiquité, de l'Antiquité tardive. Il faut donc lire attentivement les profils de poste : c'est très important pour préparer l'audition.

Le dossier que vous préparez peut être le même pour chaque poste auquel vous postulez. Mais les avis divergent sur ce point. Ce dossier comporte un CV très détaillé et le rapport de soutenance. Normalement, il ne contient pas de lettre de motivation ni de recommandation de professeur (à bannir). Le CV est très important.

Pour chaque poste va être nommé un comité de spécialistes qui réunit entre huit et seize personnes (des maîtres de conférence et des professeurs) qui sont de l'université où le poste est proposé et d'autres universités. Ce comité se réunit avant le jour de l'audition. Ils retiennent à ce moment les candidats pour l'audition ; ils jugent à partir du rapport de soutenance. La thèse n'est pas encore communiquée à ce stade. Le CV doit être détaillé : les résumés d'articles sont vraiment nécessaires, doivent être très clairs. Un résumé de thèse de deux pages est indispensable.

Le CV pourra comprendre six parties :

1/ état civil ;

2/formation universitaire ;

3/ enseignement dispensé (en indiquant le taux horaire, notamment) ; même s'il s'agit de cours pour débutants (on peut problématiser la présentation des cours, par exemple en expliquant que l'on a eu affaire à tout un panel de niveaux, de type d'élèves, en détaillant rapidement) ;

4/ publications (effectives ou à paraître) ;

5/ les activités de recherche (les bourses, représentant des doctorants, direction d'une revue bibliographique…), en mettant en valeur les axes de recherche, les éléments principaux de votre recherche (pour Mickaël Ribreau, c'était l'édition et la traduction de textes de l'Antiquité tardive, la patristique latine…) ;

6/ le résumé de la thèse.

Le CV est une des pièces principales de votre dossier.

L'audition

En mai, vous allez être contacté (ou non) par des membres de la commission pour vous convoquer à l'audition (qui a lieu quinze jours après). À partir de ce moment-là, il faut envoyer la thèse et des tirets-à-part. Il faut avoir indiqué dans le CV les publications que vous donnerez pour l'audition, en les signalant par un astérisque.

L'audition est un moment très important. Une dizaine de personnes sont en général auditionnées. L'audition comprend trois parties :

1/ une présentation qui dure entre dix minutes et un quart d'heure (on vous indique avant combien de temps elle doit durer) ; pour un quart d'heure, prévoyez 13 minutes ; il faut s'entraîner avant : le mieux est de connaître son topo par cœur, sans montrer trop d'assurance (faire semblant de regarder ses notes pour ne pas avoir l'air trop assuré non plus…) ; mais pas non plus trop timide ; le comité recrute un enseignant : il faut être capable de s'exprimer avec une certaine facilité. Il faut donc s'entraîner le plus possible avec des amis, qui pourront vous faire des remarques certes désagréables, mais constructives.

Le topo peut comprendre trois parties :

– une présentation des enseignements poursuivis ;

– une présentation de votre recherche, en commençant par la thèse et vos projets ;

– une conclusion, dans laquelle vous montrez dans quelle mesure vous vous êtes intéressé aux axes de recherche du laboratoire dans lequel vous allez vous intégrez. C'est cette conclusion que vous modifiez en fonction des auditions. Pour cela il est nécessaire de consulter les sites des laboratoires pour lesquels vous candidatez. Par exemple, Mickaël Ribreau a eu une audition à Montpellier ; le laboratoire travaillait sur l'Afrique antique (ce qui était très bon pour un spécialiste de saint Augustin ; un autre laboratoire était centré sur la parole publique dans l'Antiquité et Mickaël Ribreau avait travaillé sur les sermons de saint Augustin). Il s'agit de souligner ces points de façon délicate.

2/Les membres de la commission posent des questions pendant un quart d'heure. Il ne faut pas être désarçonné par certaines questions qui peuvent sembler étranges (par exemple : « Êtes-vous prêt à déménager ? » ou « Votre projet est très large ; ne vous faudrait-il toute une vie pour travailler sur ces points ? »). Cela peut aussi être une vraie discussion.

Vous êtes ensuite contacté pour vous faire part de votre classement. Le pro-

blème est que certaines universités ne donnent plus les résultats, car la commission ne donne qu'un avis et c'est le conseil d'administration (qui a lieu en général un mois après les auditions) qui donne son aval et choisit en tant que tel. Il faut attendre le mois de juin pour être sûr d'être élu. Donc allez à d'autres auditions, même si vous êtes classé premier à la première audition, car le résultat n'est pas acquis tant qu'il n'est pas acté par le conseil d'administration. Si vous êtes deuxième, rien n'est perdu, car le premier peut aussi être classé premier dans une autre université qu'il préférera. Vous passerez premier automatiquement. Quand on vous ait communiqué votre classement, vous devez vous connecter sur Antares pour faire part de vos vœux par ordre. Vers la fin juin, Antarès Galaxie vous communique votre affectation.

Comment présenter son dossier au CNRS ?

Simon Icard, chercheur au CNRS

La différence entre un chercheur du CNRS et un enseignant-chercheur à l'université

Bien que très proches, les statuts des chercheurs CNRS et des enseignants-chercheurs ne sont pas totalement identiques : le chercheur CNRS peut enseigner s'il le veut, ou ne pas enseigner. L'évaluation de ses publications scientifiques est d'autant plus importante qu'il est censé consacrer plus de temps à la recherche que ses collègues universitaires.

La procédure de recrutement au CNRS n'est pas la même qu'à l'université. Il y a d'abord les conditions pour se porter candidat. Pour postuler à l'université, il faut être docteur, qualifié par le Conseil National des Universités (CNU) et, ce qui est implicitement attendu, agrégé. Le CNRS n'exige que le doctorat. Pour se porter candidat au concours de chargé de recherches de 2e classe, il est préférable d'avoir publié au moins deux articles (condition qui est de toute façon réclamée pour la qualification par le CNU préalable à toute candidature en université). Pour être candidat au concours chercheur de 1re classe, il faut avoir 4 années d'ancienneté dans le métier de la recherche et 6 publications. Il n'y a pas de limite d'âge et la question de la nationalité ne se pose pas.

La deuxième différence entre une candidature à l'université et une candidature au CNRS est la période où les dossiers doivent être remis. Pour l'université, la qualification est nécessaire et les campagnes s'échelonnent de janvier à mai-juin. Pour le CNRS, la campagne de candidature est ouverte de début décembre à début janvier, en pleine période de Noël. Les épreuves d'admissibilité se situent au printemps.

La troisième différence tient à l'attention particulière portée par le jury à telle ou telle pièce du dossier. Pour une candidature au CNRS, la pièce principale est le projet de recherche.

Le projet de recherche

Le projet de recherche doit porter sur dix années de travail environ.

Au moment de votre thèse, vous avez probablement croisé des questions intéressantes, que vous n'avez pas pu approfondir faute de temps. Il faut noter ces idées et les rassembler au moment de constituer votre dossier de candidature pour le CNRS.

Le dossier est de taille variable selon les candidats. Je pense que les dossiers courts ont plus de chances d'être lus *in extenso.* Je conseille donc de rédiger un document entre 15 et 25 pages. Irene Caiazzo intervient pour confirmer que la mode a changé : il faut désormais faire court.

Le jury a des attentes implicites pour ce dossier. On attend que le chercheur présente un projet de recherches à la fois individuelles et en équipe. L'idéal serait que votre projet soit pour moitié un projet de recherches individuelles, pour moitié un projet de recherches en équipe.

Comment présenter un projet de recherches en équipe ?

Il y a des projets qui ne sont pas réalisables par un seul chercheur. Présentez-les, en précisant que, pour les mener à bien, il faudrait une équipe, et en précisant les raisons scientifiques (taille du projet, nécessité de travailler de manière pluridisciplinaire). Bien entendu, en vous portant candidat, vous n'amenez pas votre équipe avec vous, mais vous proposez de monter ou d'intégrer une équipe autour de tel ou tel projet. Il faut montrer que vous voulez travailler avec d'autres chercheurs.

Votre projet doit être à la fois érudit et porteur de grandes questions, historiques, anthropologiques, philosophiques... Il ne faut pas donner l'impression de survoler, de brasser de grandes idées ou au contraire, d'être perdu dans les détails sans arriver à montrer les enjeux de votre travail.

L'expérience internationale n'est pas obligatoire mais elle est très appréciée.

Le CNRS aime beaucoup les perspectives pluridisciplinaires, à la différence de l'université. Vous vous portez dans des sections précises du Conseil National de la Recherche : la section 32, Mondes anciens et médiévaux, section 33, mondes modernes et contemporains, et la section 35, Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art.

Mais, à l'intérieur des sections, il peut y avoir des profils qui ne correspondent pas tout à fait aux cadres disciplinaires de l'université. À l'université, cela pose plutôt problème. Les profils « atypiques » sont, au contraire, plutôt appréciés au CNRS.

Autre point important : le CNRS estime, à juste titre, que ses chercheurs ayant plus de temps que les maîtres de conférences à l'université, puisqu'ils ont moins de charges d'enseignement, c'est à eux de prendre en charge des travaux de romains ou de bénédictins : éditions de textes monumentales, création d'instruments scientifiques très complexes… Le CNRS recrute un chercheur, non seulement pour écrire des articles et des ouvrages, mais aussi pour mettre à la disposition de la communauté scientifique des outils scientifiques de pointe. N'hésitez pas à proposer un projet ambitieux, que vous ne pourrez mener à bien que si vous avez dix années de recherche à temps plein devant vous.

La rédaction du projet de recherche est très longue. Mais dites-vous que c'est un investissement. D'une part, si vous n'êtes pas recruté au CNRS lors de la première candidature, les jurys apprécieront que vous reveniez à la charge (ils se souviennent des candidats d'année en année). L'année suivante vous n'aurez plus que des retouches à faire sur votre projet. D'autre part, rédiger ce document sera très précieux pour votre propre recherche, car il vous permet de faire le point sur les travaux qui vous semblent utiles, et de vous projeter sur une période relativement longue. Il ne s'agit donc pas simplement une pièce administrative mais d'une présentation de votre recherche en forme de « bilan et perspectives ».

Ron Naiweld, nouvellement élu au CNRS, parle alors de son expérience : il a passé le concours deux ans après avoir soutenu sa thèse. La première année, il a eu des difficultés à continuer son travail. L'année suivante, il a obtenu un post-doctorat CNRS, ce qui lui a permis de mieux comprendre ce système très complexe et spécifique (surtout pour un étranger).

De plus, il faut penser que la commission du CNRS est très large. Le projet n'est pas seulement le projet de recherche : c'est une sorte de combinaison entre lettre de motivation/biographie intellectuelle et un projet de recherche. Il faut montrer comment ce projet est la continuation de votre thèse, mais qu'il la dépasse et que vous êtes capable, d'un point de vue méthodologique et disciplinaire, de le mener à bien. Il faut dire aussi pourquoi vous avez choisi ce sujet, ce que vous avez fait dans le passé, pour soutenir ce que vous voulez faire.

La procédure

La procédure est très bien expliquée sur le site du CNRS.

Sur le plan chronologique, je vous conseille de préparer le projet de recherche en amont : ne vous y mettez pas, si possible, au mois de décembre. Dans votre dossier, il vous est demandé à quel laboratoire vous souhaitez être affecté en cas d'élection (on vous demande de mentionner, par ordre de préférence, deux laboratoires). Or il est bon que le directeur et le conseil scientifique du laboratoire aient reçu en amont le projet de recherche, de manière à ce qu'il puisse être étudié et retenu en fonction des axes de recherche du laboratoire. L'idéal est d'envoyer début décembre son dossier dans une version réduite aux laboratoires visés.

Olivier Boulnois ajoute qu'il faut prévenir le directeur du laboratoire au moins un mois avant l'ouverture de la campagne, car son emploi du temps est chargé. En 2011, il y a eu 15 candidatures au LEM. Il faut donc envoyer son dossier suffisamment à l'avance pour qu'il soit suffisamment examiné, et que le directeur ait le temps de rédiger une lettre d'accueil, qui n'est pas officiellement demandée sur le site, mais qui est implicitement attendue par les commissions 32, 33 et 35. Olivier Boulnois y donne les motifs pour lesquels le profil du candidat correspond au laboratoire. Il est clair que certains correspondent plus que d'autres. Il se fait alors une sorte de sélection objective. D'autre part, la lettre d'accueil sera mieux motivée si on a une connaissance claire du projet. Par exemple, pour un candidat qui nous a envoyé son dossier le 1er janvier, la lettre d'accueil était plutôt rhétorique… ce qui est à éviter absolument. Enfin, pour abonder sur un point qui vient d'être évoqué, Olivier Boulnois a rencontré le directeur de l'Institut national des sciences humaines qui est venu récemment. Il lui disait que le fait de recruter au CNRS n'a de sens que pour des candidats qui ne pourraient pas poursuivre leur recherche à l'université. Il faut donc que votre projet, par sa pluridisciplinarité ou son ambition, ne puisse pas être présenté à l'université.

Simon Icard reprend la parole pour dire que l'idéal est donc d'arriver à construire l'architecture du projet pour début novembre, de contacter les laboratoires, d'obtenir deux lettres d'accueil. Vous pouvez ajouter des lettres de recommandation de votre directeur de thèse ou de collaborateurs reconnus. Le dossier peut être envoyé sous forme électronique, ce qui permet de gagner le temps de l'impression.

L'audition

Il y a quelques années, tous les candidats étaient auditionnés.Maintenant a lieu une présélection. D'après ce qu'on m'a dit, sur 200 candidats, il y a environ 50 dossiers éligibles. Et parmi ceux-ci, seuls quelques-uns seront retenus. Les paramètres sont beaucoup plus nombreux qu'à l'université et il ne sert à rien de monter une stratégie. Il faut vous porter candidat si vous pensez vraiment que votre projet est important, qu'il fera avancer la recherche et que vous avez envie de le défendre, et non pas penser d'abord au poste.

Irene Caiazzo ajoute que, lors de l'oral, il est clair que la commission se demande si vous êtes un vrai chercheur ou si vous cherchez juste un poste de travail, si c'est votre nature ou si c'est juste pour gagner sa vie. Il faut de se poser la question de savoir si l'on veut vraiment faire de la recherche toute sa vie, si la vie solitaire, dans une bibliothèque, vous convient.

Daniel-Odon Hurel ajoute qu'il faut essayer de rencontrer les chercheurs CNRS que l'on connaît, discuter du dossier, des attentes du jury, de la présentation. Il faut beaucoup en parler avec des chercheurs déjà en situation.

La question des profils

Elles se pose dès l'ouverture du concours, où sont donnés des profils, qui sont très génériques :

- « pas de profil » est assez rare.
- « Profils colorié »
- « Profil très spécifique ».

Dites-vous que ces profils sont décidés par la Direction générale du CNRS et que les sections conservent leurs prérogatives de recrutement. Si vous n'entrez pas parfaitement dans le cadre, cela n'est pas grave : la section recrutera les projets qui lui sembleront les meilleurs. De plus, ajoute Daniel-Odon Hurel, ce n'est pas parce qu'il y a un poste fléché qu'il y a quelqu'un de présélectionné derrière.

L'oral

L'oral est une étape essentielle. Il se passe devant tout le jury ou devant une sous-commission, ce qui est plus difficile, puisque tous les membres du jury n'auront pas entendu le candidat sélectionné. Le CNRS est très attentif à recruter des chercheurs capables de présenter leurs recherches de manière précise et synthétique.

Il faut vraiment être très pédagogue. Les membres du jury qui vous auditionnent ne sont pas spécialistes de votre sujet de recherche. Il faut donc être compris de tous.

Le temps est chronométré : 8 à 10 minutes de présentation ; 5 à 7 minutes de questions. Votre rapporteur (que vous ne connaissez pas) peut jouer un rôle important. Il peut vous poser la question idéale qui mettra en valeur votre projet ou vous poser une question piège.

Irene Caiazzo ajoute qu'en général, c'est le rapporteur qui pose la première question.

Vous pouvez vous porter candidat dans plusieurs sections si votre projet s'y prête. Vous pouvez aussi vous porter candidat à un poste de chargé de recherche de 2e classe et de 1re classe si vous remplissez les conditions.

Si vous êtes admissible, c'est-à-dire que le jury a retenu votre candidature, vous allez vivre plusieurs mois d'incertitude, car votre élection doit être validée en haut lieu. Il est arrivé qu'il y ait des déclassements, mais ces mauvaises surprises sont devenues rares ces dernières années.

Si jamais vous avez moins de 30 ans, il existe une fondation de sciences humaines, la Fondation Thiers, qui dépend de l'Institut de France et qui recrute chaque année 5 pensionnaires (qui sont envoyés en détachement au CNRS). Cette fondation recrute aussi des boursiers sur ses fonds propres pour un an. Cela peut permettre à des doctorants en fin de thèse de terminer leurs travaux dans des conditions optimales ou pour lancer un projet postdoctoral. Il faut se renseigner au mois de septembre.

Avoir confiance dans la qualité de votre travail de recherche.

Si vous êtes en fin de thèse, vous allez vite être aspiré par les affres de la soutenance, de la qualification par le CNU, des campagnes de recrutement. Il faut impérativement éviter de confondre la reconnaissance par l'institution et la qualité de votre travail : il y a de moins en moins de postes et beaucoup de bons dossiers. On ne peut pas être élu sans avoir de la chance : il faut être la bonne personne au bon endroit et au bon moment. L'élection n'est pas le critère ultime de la qualité de votre travail. Beaucoup d'excellents chercheurs en sont à leur quatrième ou cinquième tentative et finissent par douter, à tort, de la qualité de leur travail. Par ailleurs, le risque est de finir par considérer sa recherche comme une simple stratégie pour être élu. C'est la pire des choses à la fois pour sa propre recherche et pour être élu. Vous êtes chercheur parce que vous avez un vrai projet intellectuel, qui a de la valeur, indépendamment de l'élection. Si vous êtes élu, tant mieux, car cela vous donnera les conditions optimales pour le réaliser. Si vous ne l'êtes pas, cela ne signifie pas que votre projet n'est pas intéressant. Pour ma part, j'avais prévu, si je n'étais pas élu et que je retournais dans le secondaire, des projets qui pourraient être menés de manière morcelée : il y a des travaux intellectuels que l'on peut mener sans disposer de 12 h de recherche par jour.

Contacts

Claire Raynal
Laboratoire d'études sur les monothéismes
7, rue Guy Môquet, 94801 Villejuif Cedex
Tél. : 01 49 58 36 03
Télécopie : 01 49 58 36 25
claire.raynal@vjf.cnrs.fr
http://lem.vjf.cnrs.fr

Julie Brumberg-Chaumont
julieephe5paris@hotmail.com

Amélie Lecoq
amelie.lecoq2@orange.fr

Élisabeth Piazza
elisabeth.piazza@laposte.net

Remerciements

Nous remercions Amélie Lecoq et Élisabeth Piazza pour l'organisation de cette journée, ainsi que Adrien Lecerf, Anne-Catherine Baudoin, Aurélien Girard, Mickaël Ribreau et Simon Icard qui nous ont présenté des interventions de haute qualité.